

Document d'action du Fonds fiduciaire de l'UE

Intitulé	Référence: T05-EUTF-SAH-NE 11 Création d'emplois et d'opportunités économiques à travers une gestion durable de l'environnement dans les zones de transit et départ au Niger
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	L'action sera menée dans les trois régions suivantes du Niger: - Agadez o MAECI/DGCS: département de Tchirozérine - Tahoua o MAECI/DGCS: départements d'Abalak, Birni, Keita, N'Konni et Tahoua o SNV: départements de Bagaroua, Bouza, Madaoua, Malbaza et Tassara) - Zinder o CTB: départements de Matamèye et Mirriah o SNV: départements de Dungass, Tarka et Tesker
Montants concernés	Coût total estimé: 30 536 706 EUR Dont co-financement SNV: 536 706 EUR Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 30 000 000 EUR
Modalités de mise en œuvre	- Gestion indirecte – conventions de délégation/co-délégation : o la Coopération technique belge (CTB) o le Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale/Direction Générale de la Coopération au Développement (MAECI/DGCS) - Gestion directe – contrat de subvention avec: o l'Organisation néerlandaise de développement (SNV) - Gestion directe pour la partie suivi/évaluation, indicateurs de résultats, coordination globale et communication/visibilité:
Code CAD	11330; 15112; 16020; 24040; 31120
Priorité d'intervention du Plan d'Action de La Valette	1. Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées
Indicateur(s) du Plan d'Action de La Valette	A7. Enhance employment opportunities and revenue-generating activities in regions of origin and transit of migrants, including through public and private investment in favour of agriculture and rural economy development (e.g. the "terres fermes" policy devoted to value chain development, support to agri-business and family farming) A9. Create new economic opportunities for young women and men through initiatives focused on, among others, targeted measures to create

	<p>jobs and employment opportunities and stimulate entrepreneurship), and programmes with civil society to foster youth participation in the public sphere.</p> <p>A11. Step up support to micro, small and medium sized enterprises (SME) in the formal and informal sector including through access to finance and micro-loans, training and incubation with particular focus on women, youth and rural populations</p>
Domaines d'intervention du Fonds fiduciaire	1. Développement économique et emploi
Objectif du Cadre opérationnel	Prévenir la migration irrégulière et les déplacements forcés et faciliter une meilleure gestion de la migration
Sous-objectif(s) du Cadre opérationnel	Créer des perspectives économiques et d'emploi dans les régions présentant un fort potentiel migratoire pour prévenir la migration irrégulière et faciliter les retours
Durée de la mise en œuvre	<p>Décision: 48 mois</p> <p>Contrats et activités: 36 mois</p>
Bénéficiaires de l'action	<p>La population des communes situées le long des principaux axes migratoires au Niger. Les principaux groupes ciblés sont les jeunes, les jeunes femmes et les femmes cheffes de ménages.</p> <p><u>Bénéficiaires directs</u>: au moins 10 000 emplois créés</p> <p><u>Bénéficiaires indirects</u>: au moins 800 000</p>

1. RESUME DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS

Le programme de création d'emplois et d'opportunités économiques à travers une gestion durable de l'environnement dans les zones de transit et départ au Niger permet de favoriser le développement local et l'acquisition de compétences, d'offrir une réponse holistique et coordonnée aux défis liés aux changements climatiques comme cause profonde de la migration, de promouvoir le développement économique durable des zones concernées et assurer une protection adéquate aux nigériens habitant le long de la route migratoire.

Il permet en outre de consolider les acquis des initiatives antérieures financées par les différents bailleurs de fonds, notamment par l'UE à travers le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique et par les coopérations belge, italienne et néerlandaise.

De nombreux travaux, réalisés en HIMO (haute intensité de main d'œuvre), contribueront à améliorer la résilience face aux changements climatiques et fourniront des opportunités de formations nécessaires à l'appropriation des aménagements.

Le programme est formulé de façon à assurer la complémentarité des activités, d'un point des résultats à atteindre, du public à toucher et de la répartition géographique. La coordination des partenaires identifiés ainsi que des Ministères techniques impliqués, la cohérence, le suivi ainsi que la communication et visibilité de l'ensemble du programme seront assurés par une assistance technique gérée par la DUE Niger.

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Contexte national

Le Niger, confronté à de nombreux défis socio-économiques, sécuritaires, environnementaux et climatiques, est l'un des pays les moins développés dans le monde (187/188, PNUD 2016), et dont la croissance démographique est la plus élevée (avec en moyenne 7,6 enfants par femme). En conséquence, son taux de dépendance est l'un des plus importants au monde, près de 70% des 18 millions habitants étant âgés de moins de 24 ans (50% âgés de 0-14 ans). D'autre part, le Niger est un pays enclavé, dont les deux tiers de la superficie (1 267 000m²) sont désertiques. L'économie est peu diversifiée et largement tributaire de l'agriculture de subsistance : l'agriculture et l'élevage emploient plus de 85% de la population active. En effet, l'agriculture et l'élevage sont caractérisés par des unités productives familiales d'autoconsommation et le système de production s'appuie sur des cultures pluviales sujettes de plus en plus aux chocs climatiques. Chaque année entre 15-20% de la population se trouve en insécurité alimentaire même en année de production agricole excédentaire. Les tendances climatiques régionales observées au cours des 40 dernières années dans le Sahel montrent une hausse globale de la température, des sécheresses fréquentes et graves, des inondations plus fréquentes et plus intenses ainsi que des précipitations généralement en augmentation. Ces phénomènes ont eu et continuent d'avoir un impact négatif et non négligeable sur les moyens d'existence de la population nigérienne et représentent l'une des causes profondes qui poussent les nigériens à abandonner leurs villages et à migrer au sein de la région à la recherche d'un avenir meilleur. On estime que le Niger compte parmi les pays très exposés aux risques de migrations climatiques.

En outre, l'instabilité et les conflits internes dans les pays voisins (notamment le Mali, la Libye et le Nigeria), les activités des organisations criminelles et terroristes transnationales (AQMI, Mujao, Al-Charia, Boko Haram, Al-Mulathameen) et les crises et catastrophes naturelles cycliques, sont autant des facteurs qui façonnent les mouvements migratoires qui affectent le pays, à la fois comme pays d'origine et de transit. Bien qu'il y ait actuellement un certain équilibre sécuritaire au Niger, il n'en demeure pas moins fragile. Les déplacements de populations et la multiplication de «ghettos» de

migrants le long des routes migratoires augmentent la pression sur des ressources déjà limitées du Niger (alimentaires, foncières etc.) et pourraient constituer une menace supplémentaire pour la situation sécuritaire dans le pays.

En même temps, le Niger compte parmi les pays les plus soumis aux transits migratoires, depuis l'Afrique de l'Ouest et centrale vers la Lybie et l'Algérie, en direction de la Méditerranée. Ces flux migratoires, aux racines socio-économiques, politiques et historico-culturelles complexes, constituent des facteurs essentiels de dynamisme et de transformation du pays, notamment dans ses zones transfrontalières. Ils affectent l'espace nigérien à travers leurs conséquences socioculturelles, économiques et politiques, et suscitent des enjeux de développement, de sécurité nationale et internationale, de droits humains, en même temps qu'ils posent des défis à toutes les parties concernées (migrants, pays de départ et d'accueil). Les jeunes nigériens commencent à être tentés par les migrants de passage (qui vont en Europe) mais aussi par les activités illicites et mouvements de terroristes.

Parmi les causes profondes de la migration irrégulière, des flux de réfugiés et de déplacés internes, on compte les conflits et le terrorisme, l'instabilité politique, le déficit de gouvernance ou de financement (en particulier en zones isolées et transfrontalières), la pauvreté, le manque d'opportunités économiques, d'emploi et d'infrastructures et de services sociaux, ainsi que la pression démographique, l'insécurité alimentaire et les crises environnementales et climatiques. L'émigration irrégulière constitue une stratégie personnelle et communautaire de survie et engendre d'autres défis en termes d'exploitation et trafic d'êtres humains, violence en particulier contre les femmes et les enfants, instabilité et perte de potentiel de développement.

Régions d'Agadez, Tahoua et Zinder

Les régions d'Agadez, Tahoua et Zinder réunies sont les principales zones de transit des migrants. En termes démographiques, Zinder est la région la plus peuplée du pays et celle ayant le taux de croissance le plus élevé qui, avec 4,7%, est presque un point au-dessus à la moyenne nationale, déjà parmi les plus élevées du monde.

Au plan agro-sylvo-pastoral, l'impact prévisible des changements climatiques, en particulier en cas de baisse de la pluviométrie, se traduira par la dégradation des sols, une perte significative au niveau de la biodiversité, la baisse des productions et des mouvements de populations continus sur une large échelle, une recrudescence des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Par ailleurs, la dynamique de dégradation des superficies forestières va s'accroître. Une stratégie de développement économique territoriale est à construire et à mettre en œuvre afin d'inverser les tendances socio-économiques, environnementales et migratoires des trois régions.

Les jeunes, confrontés au chômage, au sous-emploi, à l'accès difficile au foncier et/ou aux ressources de production agricole, aux faibles opportunités de formations professionnelles et à la réticence des institutions financières à octroyer des prêts, aspirent à sortir du secteur agricole et deviennent des candidats à l'immigration irrégulière. De plus, une large partie de la population a peu de connaissances et est souvent peu ou mal informée sur les conséquences dramatiques d'une migration irrégulière telles que le voyage risqué, l'asservissement, et une situation de précarité économique, sociale et sanitaire.

Le Sud du Niger, et plus généralement la zone frontière Niger - Nigeria, est l'espace par lequel transitent de nombreux migrants venant d'Afrique centrale ainsi que les Nigériens qui se rendent plus au Nord. C'est une zone d'échanges permanents, dans laquelle se concentrent de très nombreuses activités commerciales. Le transport de marchandises et de personnes entre le Niger et le Nigeria représente un secteur d'activité surdéveloppé et nombreux sont les transporteurs dont la prospérité des affaires repose en grande partie sur les migrants. Lorsqu'ils arrivent à Zinder, beaucoup de migrants ont déjà dépensé des sommes importantes et doivent attendre de réunir un

peu d'argent pour pouvoir continuer. La situation des voyageurs refoulés de la Libye ou expulsés de l'Algérie est plus difficile encore. Une économie s'est développée autour des phénomènes migratoires. Les hommes, ouvriers non qualifiés peu éduqués et sans formation professionnelle, qui effectuaient dans le passé des migrations circulaires dans la région sont confrontés de plus en plus à la concurrence de la main d'œuvre des pays voisins et à la mécanisation, favorisant une migration vers d'autres villes au Niger ou l'Europe. Les déplacements des populations nigériennes de Zinder vers Agadez constituent une menace sur la cohésion sociale et en termes de l'environnement déjà fragilisé d'Agadez. On observe en outre dans la région, en particulier dans le département de Matamèye, une migration des femmes et enfants vers les autres villes et l'Algérie dont certaines femmes ramènent de l'argent, ce qui crée un effet d'entraînement sur d'autres femmes, une déscolarisation et une traite des enfants.

Concernant la valeur ajoutée de l'intervention par la coopération italienne dans la région d'Agadez, les maires du seul département concerné (Tchirozérine), consultés lors de l'écriture du projet, ont souhaité l'insertion de leurs communes vis-à-vis des thématiques de cette intervention parce que "la proportion de la population ayant accès à un logement décent est le 27%" et il y a un "manque de schéma directeur d'urbanisme". Par ailleurs Tchirozérine est un couloir de passage en diminution, suite à la clôture des sites d'exploitation de l'or, ce qui cause une recrudescence du petit banditisme; le développement d'emplois pour les jeunes contribuera à la diminution de ceci.

Vu la situation du département de Tchirozérine, surtout la ville d'Agadez et Tchirozérine, dans ces espaces urbains cohabitent des personnes appartenant à diverses générations et cultures, avec des idées et des styles de vie différents. Au niveau urbanistique, aux communes revient la responsabilité de limiter l'expansion en désordre (anarchique) des installations, pour éviter surtout une pression démographique et une promiscuité qui puisse engendrer une multitude de problématiques à longue terme. Alors que la cohabitation d'une population mixte était initialement harmonieuse, on observe une augmentation des tensions intercommunautaires, et ce en dépit de la stratégie d'intervention de l'Etat et des partenaires humanitaires basée sur la vulnérabilité et non sur le statut des personnes. La vulnérabilité de beaucoup de ménages, y compris des ménages monoparentaux ou dirigés par une femme et ceux dans la pauvreté extrême, peut mettre les gens en danger, particulièrement des enfants, pour différentes formes de violence basée sur le sexe (GBV) à savoir le trafic, le mariage précoce et l'exploitation. À la suite du conflit, beaucoup de familles n'ont pas les ressources de reconstituer leurs sources de revenu. Cette promiscuité urbanistique engendre un mauvais accès aux services de base (éducation, santé, eau potable, routes, électricité) et des indicateurs de développement nettement inférieurs à la moyenne nationale, elle-même très basse par rapport aux standards mondiaux. Territoire rural pauvre et très éloigné de la capitale, la population de cette région n'a pas pu bénéficier des dividendes du développement, concentrés au niveau des élites et des grandes villes, entraînant désarroi et mécontentement social.

Le choix des communes par le programme se fera sur base des risques et vulnérabilités climatiques et non climatiques, des niveaux de capacités des communes en termes de gouvernance locale, de la capitalisation des expériences antérieures ou en cours dans les domaines de l'environnement et du changement climatiques, des considérations sécuritaires, et des synergies et complémentarités avec les projets et programmes en cours, en particulier du FFU.

Ces trois régions étaient par ailleurs ciblées par l'étude préparatoire à ce document d'action, intitulée "Identification et formulation d'un cadre d'intervention pour la création d'emploi et d'opportunités économiques et le renforcement de la résilience au Niger", commissionnée par la DUE Niger et accomplie en juillet 2017.

2.2. Contexte sectoriel

Le gouvernement du Niger a initié depuis avril 2011, un processus de formulation des documents de planification stratégique de développement à court, moyen et à long termes qui s'inscrivent dans le cadre du Programme de la Renaissance du président nigérien. Ces documents comprennent la stratégie de développement durable et de la croissance inclusive « Niger 2035 » et du Programme intérimaire de cadrage de l'action gouvernementale, du plan de développement économique et social (PDES). Tirant leçon du bilan de plusieurs décennies de lutte contre la pauvreté, le Niger s'est engagé dans une stratégie de développement qui vise l'accélération de la croissance inclusive et la promotion d'un développement durable, dans un environnement de bonne gouvernance. Le PDES vise à mettre en synergie cinq dimensions du développement durable : i) la consolidation de la crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques ; ii) la création de conditions de durabilité d'un développement équilibré et inclusif ; iii) la sécurité alimentaire et le développement agricole durable ; iv) la promotion d'une économie compétitive et diversifiée pour une croissance accélérée et inclusive et v) la promotion du développement social. La Stratégie de l'Initiative 3N (« les nigériens nourrissent les nigériens ») pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durable adoptée en 2012 a pour objectif global de « contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». De façon spécifique, il s'agit de « renforcer les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes ». Parmi les défis majeurs à prendre en compte la Stratégie mentionne la pression démographique, l'adaptation aux changements climatiques, l'accroissement du cheptel dans un contexte de réduction des pâturages, l'équité et l'intégration régionale.

La création d'emploi et la formation professionnelle constitue une priorité pour le gouvernement qui a pris l'engagement dans le Plan stratégique sectoriel de mise en œuvre de la politique nationale de jeunesse (2011-2015), de créer 250.000 emplois dans les différents secteurs porteurs, en mettant une emphase particulière sur l'équité et le genre, soit 50.000 emplois par an. De manière spécifique, compte tenu de leur nombre et les problèmes auxquels ils sont confrontés, les jeunes sont un facteur potentiel de progrès économique et social, et un défi potentiel pour la stabilité et la sécurité.

L'offre de services financiers au Niger est encore très faible. Selon le Global Financial Inclusion Data (Findex) de la Banque Mondiale, le taux de bancarisation de la population adulte (+ de 18 ans) est de 3.5% et 2.5% pour les femmes. La couverture géographique demeure assez inégale sur le territoire national; la communauté urbaine de Niamey enregistre la plus grande concentration des institutions financières, suivi de Tillabéry, Dosso, Maradi, Tahoua, Agadez, Zinder et Diffa. Hors des pôles urbains, surtout Niamey, les institutions financières font face à une situation de sécurité critique et à un secteur privé peu dynamique. Si présentes, elles se limitent à fournir un service de distribution d'argent basé sur les agences physiques, au lieu de saisir l'occasion pour fournir de l'éducation financière aux populations, et/ou de commencer petit à petit à développer leur marché avec des produits innovants. L'introduction des nouvelles technologies comme stratégie principale pour réduire les coûts des services financiers et augmenter l'inclusion financière des populations exclus est au cœur de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (2015-2019). La stratégie met aussi en relief le besoin de livrer de l'éducation financière aux populations et cible principalement les jeunes et les femmes. Le programme propose donc de capitaliser sur cette opportunité et développer l'inclusion financière au Niger, en particulier dans la région de Zinder, par les technologies mobiles.

Le programme vise en outre à répondre aux priorités actuelles du gouvernement en matière de gestion de la migration et à son programme d'urgence, ainsi qu'à la stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière en cours d'approbation. Il répond à l'axe 2 sur les « mesures de

prévention » qui vise notamment à « agir sur les causes profondes en développant le secteur économique et social, en renforçant la coopération entre l'Etat et la société civile » et à appuyer les « campagnes d'éducation, d'information et de sensibilisation destinées au grand public, aux publics à risques ainsi qu'aux professionnels susceptibles d'entrer en contact avec des victimes de traite ou de trafic illicite ». Il contribue aussi « en matière de retour et réinsertion » à « renforcer les capacités des institutions (et) de la société civile » (axe 5).

Elaborée en 2013, la politique nationale en matière de changements climatiques (PNCC) a pour objectif global de contribuer au développement durable par la réduction des impacts négatifs des changements climatiques et plus spécifiquement de renforcer les capacités d'adaptation des populations et de résilience des systèmes écologiques, économiques et sociaux aux changements climatiques, entre autres objectifs. Dans ce cadre, le programme propose de contribuer à répondre aux objectifs de la « Contribution Prévue Déterminée au niveau National – CPDN » du Niger (2015) qui sont d'assurer la sécurité alimentaire, de lutter contre la pauvreté et de contribuer à la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) pour ne pas dépasser une augmentation de 2°C à l'horizon 2050, grâce à une croissance verte et une stratégie de développement sobre en carbone, dont la finalité est d'assurer la résilience des populations et des écosystèmes.

Le programme propose donc de répondre aux options d'adaptation mises en avant par la CPDN qui étaient déjà bien définies par les cadres stratégiques existants, tels que le PDES 2012-2015 et 2016-2020, qui découle de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) - Niger 2035, l'Initiative 3N, la Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC), le Cadre Stratégique de Gestion Durable des Terres (CS-GDT), et la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Changement et Variabilité Climatiques (SNPA-CVC). Par le biais du financement de l'adaptation au changement climatique et des investissements qui en découlent, il propose de favoriser l'emploi local et la fixation des populations pour atténuer l'exode rural et les migrations irrégulières.

Le programme répond par ailleurs aux politiques et stratégies régionales et de l'UE en matière de migration, développement économique et résilience :

- L'Initiative 3 S (Soutenabilité, Sécurité et Stabilité) lancée par les gouvernements africains à la 23ème Conférence des Parties de l'UNFCCC en novembre 2016 pour promouvoir la stabilité et la sécurité face à la migration causée par la dégradation des terres et le changement climatique;
- La Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel (axes 1 et 3), la Stratégie Régionale (CEDAO et UEMOA) de Réduction de la Pauvreté en Afrique de l'Ouest (chapitres 4 et 5) et Stratégie de la CEDEAO pour lutter contre la migration irrégulière (en cours d'élaboration);
- L'Agenda européen en matière de migration (pilier 1), le Programme pour le Changement (Agenda For Change) de l'UE (piliers 1, 2 et 3) et la Stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel (thèmes 2 et 3).

Enfin, les questions foncières rurales au Niger sont régies par l'Ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du Code rural. Dans cette ordonnance, les aspects juridiques et institutionnels sont couverts et plusieurs missions sont assignées au Code rural, dont définir et enregistrer les droits existants sur les terres et les ressources naturelles, enregistrer les transactions foncières, arbitrer les conflits liés à la gouvernance de la terre et des ressources naturelles, et élaborer et vulgariser les textes en lien avec la gestion des ressources naturelles. D'autres textes ont été élaborés par la suite pour couvrir des aspects spécifiques (y compris pastoralisme). Cependant, il n'y a pas de dispositions juridiques spécifiques pour l'accès à la terre (dans le sens d'usage agricole) pour certaines catégories sociales vulnérables comme les jeunes et les femmes; l'accès s'effectue de

fait sur la base d'accords négociés au cas par cas localement. Ces accords restent fragiles s'ils ne sont pas formalisés, ce qui arrive dans la plupart des cas.

La question de l'accès à la terre reste sensible au Niger, surtout dans un contexte de pression démographique sur les faibles ressources existantes. Les autorités ont fait le bilan des 20 ans de mise en œuvre du Code rural et ont préconisé des réformes sur le plan institutionnel et de politique foncière, mais qui tardent à se matérialiser. Cela dit, depuis cette année ces autorités se sont engagées dans la préparation et tenue des Etats généraux du foncier devant aboutir à la préparation et adoption d'une Politique foncière d'ici 2019, processus soutenu par la DUE.

3. ENSEIGNEMENTS ET COMPLEMENTARITE

3.1. Expérience de l'organisation et enseignements tirés

CTB:

Depuis près de 50 ans, le Niger et la Belgique coopèrent pour accélérer la croissance économique du pays et réduire la pauvreté. L'action bénéficie en outre de l'expérience d'UNCDF présent au Niger depuis 1986.

Les divers projets de la coopération bilatérale de la CTB (ex. Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées dans la région de Dosso – PAMED) et d'UNCDF (ex. Programme d'Appui au Développement Economique Local – PADEL sous financement de l'UE) sur le développement économique local ont mis en évidence que le développement de zones économiques de croissance requiert de renforcer la gouvernance locale (ex. participation, redevabilité) et de renforcer les acteurs locaux et systèmes par un appui conseil de proximité et un apprentissage par la pratique. Les expériences ont par ailleurs démontré que la promotion de zones de développement économique au Niger bénéficie d'une prise en compte de la résilience aux chocs climatiques, environnementaux et alimentaires dans la planification et le développement économique local (ex. Programme d'Appui à l'Aménagement Pastoral et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux – PAAPSSP, Projet d'Appui à la Production Pastorale et Mécanisme de Financement de l'Adaptation au niveau Local – LoCAL, sous financement de l'UE). Dans ce cadre, l'action bénéficie aussi des expériences des programmes de résilience parmi lesquels le Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique – PACRC, le PANA-Résilience (MAECD et CANADA) et le projet de Lutte Contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes – PLECO.

L'action offre à court terme des opportunités d'emplois directs sous forme de chantiers-écoles et de chantiers d'insertion. Elle bénéficie des expériences de la CTB et UNCDF dans ces domaines. L'approche intégrée est inspirée de la mise en œuvre au Burundi par la CTB d'un programme similaire de chantiers écoles de pavage et d'insertion socio-économique (22,5m EUR entre 2005 et 2010) qui a montré des impacts positifs dans le développement économique en associant la valorisation des ressources locales (HIMO), le travail décent, les chantiers écoles de construction, la formation professionnelle porteuse à courte durée et la réinsertion socio-professionnelle. Le projet Front Local Environnemental pour une Union Verte – FLEUVE et le Mécanisme de Financement de l'Adaptation au niveau Local – LoCAL sous financement de l'UE ont par ailleurs restauré plus de 500 hectares de terres dégradées, créant l'équivalent de 1750 emplois à court terme (équivalent-temps plein pendant un mois), qui ont bénéficié pour les deux tiers aux femmes.

Le Projet d'augmentation des revenus monétaires des femmes – ARMF (CTB) et le Programme d'Appui au Développement de la Microfinance – PADMIF (UNCDF, sous financement de l'UE, du Fonds Belge de la Sécurité Alimentaire et du Gouvernement de Luxembourg) ont également mis en évidence l'importance de développer des services financiers et non financiers qui répondent aux besoins des différents groupes de populations comme les jeunes, les femmes et les petits exploitants

ainsi que de combiner ces approches à la formation, professionnalisation et accompagnement à l'entrepreneuriat (MPMEs). Le développement de l'auto-emploi et d'emplois indirects générés par ses approches améliore à son tour de façon significative les conditions de vie des bénéficiaires, de leurs familles et de leurs communautés, que ce soit au niveau de la santé, de l'éducation ou de la sécurité alimentaire. Ces différentes dimensions contribuent collectivement à la prévention de la migration irrégulière de migrants en transit ou potentiels et à l'appui à la réintégration de migrants de retour.

Plus largement en Afrique¹, UNCDF a acquis une expérience de développement et d'introduction de nouvelles approches pour offrir aux jeunes des services financiers abordables, pertinents et accessibles accompagnés de services non-financiers. Dans ce cadre, la méthodologie de groupe d'épargne collective est considérée comme la plus appropriée pour les jeunes. Le concept d'épargne permet non seulement aux jeunes à avoir accès à des fonds mais il est aussi un instrument pédagogique pour tous. Il transmet des valeurs d'estime de soi et de collaboration ainsi que des capacités financières et des bonnes pratiques dans la gestion collective. Les groupes sont aussi un excellent moyen pour livrer l'éducation financière et favorisent le leadership des jeunes, en particulier parmi les filles et les jeunes les plus vulnérables.

MAECI/DGCS:

La Coopération Italienne possède une expérience solide au Niger dans les domaines touchés par le projet. Particulièrement, en ce qui concerne le secteur du développement durable et de l'environnement, la Coopération Italienne a joué dans le passé un rôle de chef de file pour la lutte contre la désertification, avec des interventions réalisées en partenariat avec UNOPS, FAO et CILSS (Comité permanent Inter-Etats de la Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel). A présent, la Coopération Italienne continue son engagement au Niger à travers plusieurs projets, comme la participation à l'élaboration du plan national d'action contre la désertification et la gestion des ressources et, de façon indirecte, à travers le travail des ONG italiennes œuvrant sur le terrain. Concernant l'action envisagée, parmi les enseignements tirés sont les suivants :

- Les filières économiques présentes au Niger sont loin d'être exhaustives et ne correspondent pas aux besoins du pays: l'agriculture de subsistance ne nourrit pas la population nigérienne, en constante augmentation. De plus, plusieurs services ne répondent pas aux besoins croissants de la population nigérienne : les infrastructures en général, l'accès au logement, l'encadrement urbanistique, l'accès à la formation et à l'information, les transports en commun, l'entretien des routes existantes, l'accès aux soins.
- Le manque d'occupation professionnelle et la pauvreté ont comme conséquence la désagrégation et la déstabilisation du tissu social : cela rend la population plus faible et plus vulnérable non seulement à la migration irrégulière mais aussi aux menaces externes telles que l'adhésion aux groupes terroristes.
- La pauvreté est un phénomène qui touche davantage le milieu rural qu'urbain, avec une prédominance plus prononcée chez les femmes. Le défi majeur est de mettre en place des stratégies efficaces « pro-pauvres » au profit d'abord des populations les plus économiquement vulnérables (sans emplois, femmes, enfants en difficulté, ménages ruraux) en assurant un meilleur ciblage et plus d'équité sociale.

¹ Entre 2005 et 2010, près de 725.000 jeunes (dont 49% de jeunes femmes) à travers 8 PMA africains ont eu accès à des services financiers et non financiers, et ont accumulé 20 millions de dollars en épargne. 9 partenaires sur 10 ont institutionnalisé les services financiers à l'égard des jeunes.

- La structure de la société nigérienne repose fortement sur la présence des autorités locales et traditionnelles comme les sultans et chefs de village, les leaders des groupements communautaires et féminins. Afin d'assurer la durabilité et la viabilité du projet, il est impératif d'inclure la participation active des autorités traditionnelles ainsi que des acteurs locaux dans la mise en place des activités.
- En conséquence de l'accroissement du flux migratoire, les villes qui se trouvent le long des axes migratoires continuent à grandir sans qu'un plan d'urbanisme ne soit mis en place par le gouvernement. Par conséquent, l'accès au logement de la population est très limité. En tenant compte de l'importance de la gestion et la disponibilité des ressources, le modèle de construction proposée par le projet est la construction sans bois.
- Les activités saisonnières de la production traditionnelle impliquent que les agriculteurs et éleveurs se retrouvent sans source de revenus pendant plus de la moitié de l'année en les poussant vers la migration économique. C'est pour cela que les actions du projet viseront à développer de façon intégrée le terroir lié à la ressource naturelle (mare), pour promouvoir, à travers les acteurs économiques, les autorités locales et les services techniques, une concertation dans la gestion et l'aménagement de cette ressource pendant toute l'année.
- La valorisation des déchets urbains, le petit matériel aratoire, la fabrication de grillage et gabions sont des technologies aptes à promouvoir l'emploi et la constitution de micro entreprises rurales et périurbaines tout en protégeant l'environnement.
- La structuration du tissu économique passant par la valorisation des compétences locales, la possibilité de débouchés locaux pour les jeunes qualifiés et la création d'entreprises formelles créatrice de valeur économique et pourvoyeuse d'emploi non qualifié, l'action d'incubation d'entreprise en lien direct avec les universités (notamment dans les filières agricoles et des énergies renouvelables) devient une solution plébiscitée par l'ensemble des acteurs locaux.
- Les formations pour le secteur informel, agricole et non agricole, sont très limitées alors que ce secteur est prédominant dans l'économie nigérienne (plus de 90 % des emplois au sein de la population active mais avec une productivité faible). Dans ce cadre la formation professionnelle est appelé à jouer un rôle important dans la promotion et la qualification des jeunes et des femmes.

SNV:

La SNV a plus de 50 ans d'expérience dans le développement des secteurs de l'agriculture, de l'eau, l'hygiène et l'assainissement et des énergies renouvelables. Elle a une présence locale au Niger avec un bureau pays et des bureaux de projet dans des régions. SNV Niger met en œuvre divers programmes individuellement ou en consortium. Quant aux dernières expériences pertinentes de SNV au Niger, il convient de mentionner le projet Youth, Advocacy, Women, Work and Alliances (YAWWA) d'une durée de 3 ans avec une contribution de USAID et intervenant dans les régions de Diffa, Zinder, Maradi, Agadez et Niamey. Ce projet attribue des subventions (en nature et en espèce) aux entrepreneurs sociaux dans l'optique de créer ou renforcer des entreprises sociales et de renforcer l'esprit d'entreprise et le leadership organisationnel. Le Projet de Développement des Exportations et des marchés des produits agro-sylvo-pastoraux (PRODEX) est mis en œuvre entre 2011-2017 par un consortium, dont fait partie SNV comme agence chargée de la filière niébé, dans les régions de Diffa, Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso, Niamey et Tillabéry. Le Projet de Réduction des Pressions de la Transhumance pour une meilleure conservation des aires protégées de l'ensemble des Parcs du W, Arly et Pendjari (PRPT-WAP), sur financement de l'UE de 2013 à 2016, a été mis en œuvre par un groupement SNV (lead) avec IUCN, LC et des collectivités territoriales au Burkina Faso, Bénin et Niger.

Sur la base de ses expériences, notamment au Mali où un programme similaire est en cours et en Afrique australe, voici les principales conclusions et recommandations en matière de promotion de la création des emplois pour la jeunesse:

- Les jeunes, y compris les femmes, ne sont pas souvent motivés à s'engager dans l'agriculture de subsistance traditionnelle, considérée comme un travail difficile et à faibles revenus. Ils seront plus attirés par des opportunités offertes par la demande croissante et non-satisfaite pour des produits agro-pastoraux des chaînes de valeur porteuses, les économies d'échelle créées par des entreprises agricoles ou des services fournis par des PME engagées dans la fourniture d'intrants, l'appui-conseil (auxiliaires de proximité de soins vétérinaires ou de traitement phytosanitaire, installation et maintenance des équipements et infrastructures), le contrôle de qualité, la transformation ou le commerce des produits, l'artisanat ou d'autres métiers. Les facteurs d'attraction se trouvent dans la valeur ajoutée relativement élevée, des filières ou des productions à cycles courts, les avantages comparatifs générés par l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), etc.
- Le développement des modèles d'affaires et des innovations nécessite un certain temps, de l'apprentissage dans l'action et des investissements de démarrage avec des capitaux à risque pour croître de manière durable. D'où la nécessité d'une approche par étapes, avec une mise à l'échelle progressive du nombre d'activités et des salariés qualifiés pendant que la demande des consommateurs et des clients se développe. A cet effet, un dispositif de proximité avec un suivi-accompagnement composé d'un appui technique-coaching (monitoring, tutorat) périodique s'avère judicieux. Il est proposé que les apprenants, une fois sortis de la formation, bénéficient d'un suivi accompagnement.
- En dépit du fait qu'il y ait beaucoup de jeunes chômeurs, dont certains sont même diplômés, les PME déjà établies éprouvent des difficultés à recruter des jeunes qualifiés. L'analyse du contexte a mis en évidence qu'une formation professionnelle sans perspective d'emploi est inefficace, d'où la double nécessité d'une formation en compétences pertinentes selon la demande du marché, ainsi qu'une adéquation entre les jeunes formés et les besoins des PME. La pratique de stage dans une entreprise, par l'immersion dans l'économie réelle répond à cette double préoccupation. Par ailleurs, l'Action propose d'inclure le secteur privé dès le démarrage des activités.
- Une analyse des contraintes liées au genre est nécessaire pour favoriser l'équilibre social au sein des bénéficiaires finaux. Dans certaines langues locales, le terme « jeune » se réfère exclusivement aux hommes. C'est pourquoi, la question du genre recevra une attention particulière pendant les phases de démarrage et de mise en œuvre, ainsi que dans le choix équilibré du personnel de l'Action, notamment les formateurs et les coaches.

SNV s'appuiera sur deux partenaires, Oxfam et AgriProFocus (AFP). D'un côté, l'ONG internationale Oxfam travaille au Niger depuis 1992 en partenariat avec des organisations nationales. Ainsi, dans les régions d'Agadez, Diffa, Tahoua et Zinder ses interventions portent sur la création des opportunités économiques des jeunes et des femmes; la satisfaction des besoins essentiels des personnes vulnérables et la protection des moyens d'existence; les questions de gouvernance et de participation citoyenne, d'industries extractives et de redevances minières, l'accompagnement des jeunes pour leur participation aux sessions de budget participatif des communes pour permettre une meilleure prise en compte de leurs préoccupations et aspirations dans les planifications des communes; et l'appui à la production maraîchère. Oxfam dans sa stratégie pays 2015-2019 a fait des jeunes et femmes ses cibles principales pour ses interventions au Niger.

De l'autre côté, APF Niger est un réseau multi-acteurs, animé par une équipe indépendante de coordination, dont la mission est de promouvoir l'entrepreneuriat et l'agrobusiness pour le développement. Au cours de ses huit années d'existence au Niger, le réseau a accompagné les acteurs aussi bien du secteur privé, du secteur public, des organisations des paysannes, du secteur recherche, que de la société civile à s'engager à travailler ensemble pour renforcer l'entrepreneuriat agricole pour une sécurité alimentaire durable. APF concentre son intervention sur des entrepreneurs agricoles qui sont ou qui ont le potentiel de se consacrer aux affaires, qui ont une volonté de se développer, sont innovants et contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'inclusion (focus sur jeunes et femmes) et la durabilité. APF facilite les processus de mise en relation, d'apprentissage et de leadership.

3.2. Actions complémentaires

Le programme offre des complémentarités et synergies avec les projets et programmes financés par le FFU et des partenaires du développement sur les thèmes de la gestion des migrations, formation, emploi, et gouvernance et développement économique local dans les régions ciblées.

- Le projet de « gestion des défis migratoires (PROGEM) » (GIZ, avec co-financement du FFU) mis en œuvre à Agadez, Tahoua et Zinder. Il y a des éléments de convergence et synergies importants entre les différentes composantes du PROGEM et le programme proposée : ex. rôle des collectivités locales, intégration des défis émergents dans les plans de développement communaux, approche multisectorielle.
- Le projet d' « appui à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder en vue de contribuer au développement socioéconomique de ces deux régions » (LUXDEV, avec financement du FFU). Le résultat d'employabilité des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et de Zinder et ses sous-résultats relatifs à la formation et à l'accès au crédit sera complémentaire aux résultats attendus par ce programme. Une partie des jeunes visés par le projet en termes de formation professionnelle dans la région de Zinder pourront bénéficier d'expérience professionnelle et de services financiers et non financiers prévus. Les analyses des besoins de formation et l'inventaire cartographié des centres de formation informeront les actions de la CTB et de SNV.
- Le projet d' « appui aux filières agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Pôles Ruraux) » (AFD, avec co-financement du FFU). La composante 1 de « mise en œuvre d'investissements collectifs à caractère public en faveur des chaînes de valeur et d'appui à la maîtrise d'ouvrage déléguée » et la composante 2 d'« amélioration de l'accès au crédit agricole » offriront des complémentarités avec ce programme.
- Le projet « Plan d'Actions à Impact Economique Rapide à Agadez (PAIERA) » (HACP, avec financement du FFU).

Outre le FFU, le programme créera des liens directs avec des programmes de gestion de l'environnement et d'adaptation au changement climatique, des projets d'inclusion financière et des projets de jeunesse.

- Le projet régional d' « appui pour une migration informée et positive en Afrique (AMIPA) » (Mercy Corps, sous financement de l'UE-DCI). Un partage est prévu en termes d'expériences dans les domaines de l'éducation financière améliorée, d'un accès aux produits et services financiers adaptés, et de formations pour le renforcement de compétences générales, techniques et entrepreneuriales.
- Le projet d' « appui à la Résilience Climatique pour un Développement Agricole Durable (PARC-DAD) » de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC+) de l'UE.

- Le projet d' « appui à l'inclusion financière (PAIF) » (AFD) qui offre un appui structurel au secteur de la microfinance, dans le cadre de la stratégie de finance inclusive développée avec l'appui d'UNCDF.
- Le projet de « Promotion de l'emploi et insertion professionnelle au Niger (PRO-Emploi) » (GIZ). L'action établira des synergies avec les activités de renforcement des structures et capacités régionales pour la promotion d'emploi et le développement économiques.

Le programme est aussi complémentaire des projets financés par les coopérations belge, italienne et néerlandaise et ainsi permettra de consolider l'acquis des initiatives antérieures.

3.3. Synergie et coordination des acteurs dans la zone d'intervention

Afin d'assurer la cohérence et l'efficacité entre les trois actions, pendant la phase de la contractualisation et tout au long de l'exécution, les partenaires seront encouragés à maximiser les synergies et renforcer la complémentarité thématique et géographique. Cette coordination du programme sera assurée par une assistance technique qui sera gérée par la DUE.

Le chevauchement géographique, thématique et méthodologique entre les agences et partenaires d'exécution exigent une étroite coordination et concertation. Il s'agit d'assurer une utilisation efficace des ressources et éviter des contradictions dans les principes et modalités de travail, une surcharge des institutions locales et régionales ainsi qu'une situation où les bénéficiaires sont touchés par les différentes agences pour les mêmes thématiques en même temps. Les modalités de concertation seront détaillées dans une charte de collaboration entre les trois agences qui définira notamment le modus operandi en terme de méthodologie, de répartition des tâches (ex. quand plusieurs agences sont dans la même zone), d'harmonisation de pratiques d'appui aux bénéficiaires etc. Ces appuis devront répondre à une logique harmonisée et non concurrentielle entre interventions.

Un fichier unique des bénéficiaires du programme fera partie de la charte et sera réalisé pour une utilisation commune par les trois interventions. Ce fichier permettra d'orienter les bénéficiaires suivant leurs expériences, compétences, besoins et volonté d'intégration. Ils seront ainsi aiguillés vers l'intervention leur permettant d'avoir le plus de possibilités d'intégration et le cas échéant d'établir un parcours d'intégration à travers les trois interventions. Ce fichier aura un double objectif: opérationnel afin de permettre une articulation et une concertation plus fluide entre les trois interventions et éviter les doublons, ainsi qu'outil de monitoring.

Par ailleurs, des cadres de concertations conjoints (cf. 5.5) seront organisés auxquels d'autres projets en cours pourront être associés. En outre est prévue la participation des agences de mise en œuvre au cadre de concertation pour la migration (comité interministériel sous l'égide du ministère de l'intérieur avec l'appui de l'UE) et aux groupes thématiques – la coordination sectorielle est effectuée à Niamey à travers différents groupes sectoriels dont par exemple le groupe éducation est coordonné par l'UE. Ces groupes assureront la coordination stratégique entre les différentes interventions et assureront le dialogue politique avec les autorités nigériennes.

Le programme sera mis en œuvre en étroite collaboration avec le Gouvernement du Niger, notamment par le biais du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) qui a déjà une expérience avérée dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Concernant la communication sur les activités, chacune des agences veillera à proposer une communication adaptée à ses bénéficiaires, nécessaire pour le bon déroulement des activités et la bonne appropriation du programme. Elle devra être la plus claire et transparente possible. Ceci permettra de répondre d'une part à la bonne cohérence et harmonie entre les trois interventions et

d'autre part permettra une bonne compréhension de la division des tâches entre les agences par les bénéficiaires. La communication et visibilité de l'ensemble du programme seront assurées par l'assistance technique susmentionnée.

4. DESCRIPTION DETAILLEE

4.1. Objectifs

Objectif global : Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations en s'attaquant aux causes profondes des migrations irrégulières et des déplacements forcés, en accroissant les opportunités économiques, le développement local et l'égalité des chances à travers une gestion durable de l'environnement.

Objectif spécifique : Contribuer à l'emploi dans l'immédiat et à l'inclusion des populations les plus économiquement vulnérables (jeunes, femmes, sans-emploi, ménages ruraux) par le développement d'une économie locale durable et adaptée au changement climatique dans des zones de transit, départ et refuge dans les régions d'Agadez, Tahoua et Zinder.

4.2. Résultats escomptés et principales activités

R1: Les opportunités d'emploi, soit dans l'immédiat, soit à moyen/long terme, dans les secteurs clés de la valorisation agro-sylvo-pastorale sont augmentées à travers la réalisation d'aménagements pour la gestion rationnelle des ressources naturelles avec une approche de transition vers l'agro écologie.

MAECI/DGCS: Agadez, Tahoua

Les activités seront réalisées autour d'un certain nombre de mares dans les régions de Tahoua et Agadez et au long du Kori Teloua à Agadez et permettront la réalisation et la gestion pérenne d'investissements structurants pour le développement de la gestion des ressources naturelles et de la production agricole, en valorisant la production de contre saison, l'approche au marché et la gestion participée des ressources naturelles.

ACTIVITES:

R1.A1 *Identification et réalisation des ouvrages* (bande d'épandage, petit barrage, pistes rurales, couloir de passage, puits, magasins, système irrigation et micro irrigation sur petites surfaces avec système solaire mobile, réservoir déplaçable, panneau solaires mobiles et reboisement sur ces mêmes parcelles), avec une participation active de la population (diagnostique participative d'ouvrages à réaliser, étude technique des ouvrages, réalisation des ouvrages).

R1.A2 *Création des cadre de concertation publique/privé pour la gestion des ressources naturelles et appui à la structuration du monde rural.*

R1.A3 *Appui au développement des AGR dans les filières agricoles notamment liées à la transformation des produits.* Il est prévu de réaliser une étude de marché (stratégie de production/filières, stockage, commercialisation) finalisée aux formations techniques des OP sur la production (multiplication des semences, technique à faible impact environnemental), stockage (technique de conservation, warrantage), transformation des produits agricoles (séchage, farine, lait, production aliments bétail avec résidus agricoles, système séchoir solaires dans des centres spécialisés), commercialisation (point de vente, contrat entre commerçant et producteurs), avec un focus sur la gestion de l'écosystème en façon agro écologique et sur des technologies innovantes ; 6 centres de transformation/commercialisation intégrés (construction R3.A8) ; 2 centres de production locale d'aliment bétail (construction R3.A8) ; 30 magasins de proximité pour agriculture (construction R3.A7).

R1.A4 *Appui au développement de la pêche.* Des actions de gestion et exploitation des mares avec un focus sur la pêche seront entreprises, à savoir l'empoissonnement de 6 mares inclus achat des cages flottantes et du matériel nécessaire et la formation de 60 personnes sur les techniques de pêche et de gestion de l'opération de pêche.

R1a: Des zones de développement en faveur d'une économie durable et adaptée au changement climatique sont créées et vont générer des investissements en faveur des populations.

CBT: Zinder

ACTIVITES:

R1a.A1 *Evaluations rapides de risques climatiques et environnementaux, vulnérabilité socio-économiques et climatiques et options d'adaptation et développement local ;*

R1a.A2 *Renforcement des autorités locales et services déconcentrés pour la planification et budgétisation d'investissements structurants et résilients (ex. routes, ouvrages de franchissements, marchés, micro-barrages, espaces de stockage communautaires, énergies renouvelables), socio-économiques (ex. points d'eau, assainissement), et environnementaux d'aménagements de conservation des eaux et des sols (ex. ouvrages antiérosifs, aménagements de koris, réhabilitation des terres dégradées, aménagements des aires de pâturage, plantations...);*

R1a.A3 *Estimation des coûts et sélection des investissements de manière participative et sensible au genre.* Les communes et les acteurs locaux du Niger sont dans une position unique pour identifier les réponses de développement qui peuvent satisfaire au mieux les besoins locaux dans le contexte du changement climatique. Les communes ont généralement le mandat pour procéder aux investissements de petite et moyenne taille nécessaires au renforcement de la résilience des économies locales et populations. Ce résultat sera mis en œuvre à travers des subventions basées sur la performance déjà testées avec succès dans la région de Dosso avec l'appui de l'UE (Mécanisme de financement de l'adaptation au niveau local – LoCAL phase I). Ces subventions seront combinées à un appui technique de proximité et international et un renforcement des capacités des gouvernements et acteurs locaux.

R1a.A4 *Evaluation des capacités (conditions minimum d'accès) et des performances annuelles en termes de bonne gouvernance locale et de contribution à la création d'emploi et à la résilience climatique dans le contexte migratoire.*

R1b: Des infrastructures structurantes et résilientes, notamment au changement climatique, sont réalisées en HIMO via des chantiers écoles et des chantiers d'insertion.

CBT: Zinder

ACTIVITE:

R1b.A1 *Réalisation d'infrastructures structurantes et résilientes, notamment au changement climatique* comme par exemple : pistes rurales, ouvrages de franchissement, marchés, espaces de stockage, micro-barrages, récupération de terres dégradées, aménagements antiérosifs, points d'eau, pole de production d'énergies (renouvelables) ; l'aménagements de conservation des eaux et des sols (ex. ouvrages antiérosifs, aménagements de koris, réhabilitation des terres dégradées, aménagements des aires de pâturage, plantations,...). L'épargne capitalisée par le travail constituera un premier actif pour les jeunes et les femmes et un premier élément vers une plus grande inclusion financière (développé sous le résultat 5).

R1c: Les compétences de vie et professionnelles des jeunes sont renforcées.

SNV: Tahoua, Zinder

ACTIVITES:

R1c.A1 *Identifier, sélectionner et mobiliser des jeunes avec l'implication des parties prenantes locales (collectivités, OP, entreprises, etc.).* Il s'agit de faciliter un processus transparent et inclusif de sélection des jeunes qui sont véritablement très motivés à s'investir dans le programme de formation-coaching. La sélection des jeunes se fera par un comité au niveau régional.

R1c.A2 *Offrir une formation-coaching (accompagnement) aux jeunes en compétences de base (de vie, leadership de soi et organisationnel, entrepreneuriat) et technico-professionnelles.* Pour améliorer l'employabilité des jeunes, une approche à deux volets abordera les contraintes en termes de compétences (côté de l'offre) et les contraintes du côté de la demande sur le marché. Les compétences "douces" (de vie, leadership, entrepreneurial) sont cruciales, car elles sont le fondement d'une véritable « empowerment » ou capacitation des jeunes, gage d'une attractivité accrue par le marché. Quant à la formation technico-professionnelle, il s'agit du renforcement des capacités des jeunes, par exemple en gestion des exploitations et des entreprises agro-pastorales, agro-alimentaires, de prestations des services ou des biens, d'artisanat ou des métiers qui intéressent les jeunes. Les thèmes techniques porteront sur l'accès aux et la gestion des ressources productives, des marchés, des services financiers, ainsi que des savoirs et savoirs faire pour la création de la valeur ajoutée et des emplois. Autant que possible, la partie pratique de ces formations se déroule en milieu réel : sur les fermes, dans des ateliers, unités, marchés ou boutiques. Le suivi-accompagnement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes apprenants se poursuivra, entre autres par des stages, après la formation.

R1c.A3 *Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre des projets et des plans d'affaires des jeunes.*

R1c.A4 *Faciliter le renforcement ou la création des entreprises de production agro-pastorales, d'agro-alimentaires, de fourniture de biens et services, d'artisanats et d'autres métiers selon des modèles d'affaires innovants.* Afin de réaliser des économies d'échelle, les jeunes producteurs/-trices peuvent adhérer à des OP existantes à travers la création des groupements d'intérêt économique ou des coopératives. Une telle organisation des jeunes permettra de faire face à leurs besoins d'approvisionnements, de financement et de commercialisation de leurs produits.

R1c.A5 *Appuyer l'accès des jeunes aux services financiers et autres facilités de financement.*

R1d: Des auto-emplois et des emplois sont créés dans les secteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'artisanat et des métiers.

SNV: Tahoua, Zinder

ACTIVITES:

R1d.A1 *Améliorer la productivité et la diversité des systèmes de production maraîchère, vivrière et animale, en tenant compte des risques climatiques.* Les superficies cultivées avec une meilleure maîtrise de l'eau (petite irrigation, ...) sont accrues durablement, permettant de produire plus et de manière régulière, aussi en contre saison. De manière générale, il s'agit de la mise en pratique des compétences technico-professionnelles acquises (cf. R1c.A2).

R1d.A2 *Mise en place et animation des plateformes de mise en ligne des marchés (match-making).* La plateforme, dans son rôle de match-maker, joue un rôle déterminant dans l'identification des opportunités qui constituent les facteurs d'attraction par le marché, d'orientation pour la formation professionnelle et de création d'entreprises. Ainsi, la plateforme est non seulement un déclencheur pour des start-ups, mais aussi un connecteur des entreprises existantes.

R1d.A3 *Organisation des foires régionales sur "jeunes et emplois".*

R1d.A4 *Mise en place et animation des plateformes d'apprentissage des jeunes et des PME (production, VC, agro-transformation, artisanat, autres métiers).* Les activités A2 à A4 de ce résultat facilitent la mise en relation, la contractualisation et l'apprentissage entre les acteurs / actrices, les PME des chaînes de valeurs agro-pastorales, agro-alimentaires, artisanales et d'autres métiers: jeunes producteurs/-trices, organisations professionnelles, entreprises agricoles, commerçants, transformateurs, fournisseurs de services, consommateurs.

R2: Le développement de l'aménagement foncier permet aux communes d'améliorer la gestion de l'espace urbain et de renforcer la mobilisation interne des ressources.

MAECI/DGCS: Agadez, Tahoua

Cette approche vise à améliorer l'appui au développement, à la capacité d'organisation et d'hébergement, pour accroître la résilience dans les communes. L'approche d'urbanisation à plus longue terme aide dans ce sens la population à s'enraciner pour une véritable culture du changement et à se développer que sur le long terme en étant soutenue par un processus d'appropriation de la part de ceux qui vivent en un endroit donné. Dans un cadre légal bien ficelé, le projet vise à suivre un enchaînement d'activités intrinsèquement liées les unes les autres.

ACTIVITES:

R2.A1 *Planification détaillée, nécessaire et stratégique étendue construite avec les Comités foncières d'aménagements de l'espace communal ;*

R2.A2 *Renforcer la participation et la légitimité des communes ;*

R2.A3 *Transaction pour les terrains disponibles ;*

R2.A4 *Modernisation des documents de planification communaux et intercommunaux ;*

R2.A5 *Acquisition légale suite à un PV signé par les ex propriétaires ;*

R2.A6 *Préparation du dossier technique ;*

R2.A7 *Demande de lotissement ;*

R2.A8 *Implantation des parcelles par le bornage ;*

R2.A9 *Etablissement des actes de cession ;*

R2.A10 *Travail de suivi, de correction et de contrôle des actes de cession ;*

R2.A11 *Remise des actes aux propriétaires ;*

R2.A12 *Développer l'offre de construction (activité que lie le résultat 2 avec les résultats 1 et 3).*

R2a: L'accès à la terre des jeunes est facilité.

SNV: Tahoua, Zinder

ACTIVITES:

R2a.A1 *Identifier des sites de production ;*

R2a.A2 *Faciliter les négociations foncières avec les parties prenantes locales ;*

R2a.A3 *Attribuer des parcelles aux jeunes selon les dispositions du Code Rural.*

R3: Les opportunités d'emplois dans le secteur de la construction bioclimatique et à faible impact environnemental sont renforcées à travers des formations spécifiques et la construction de logements sociaux.

MAECI/DGCS: Agadez, Tahoua

Le projet cherche de s'appuyer sur le secteur de la construction des logements sociaux comme levier pour la relance économique, l'emploi et la formation des jeunes dans les régions d'Agadez et Tahoua. Il faut considérer dans un contexte de croissance urbaine anarchique que la question de l'urbanisation contrôlée et organisée représente une réponse clé du développement, car autour des services publics locaux peuvent se construire de bonnes pratiques en matière de gouvernance démocratique.

L'intervention proposée vise, en collaboration avec les services techniques, à accompagner les mairies pour viabiliser selon les normes en matière de zonage urbain (prise en compte des habitations, de la voirie et des équipements collectifs) et à assurer l'attribution des parcelles selon les textes en vigueur. La viabilisation de ces zones permettra de répondre à la demande de logement et d'appuyer le secteur de la construction en donnant une nouvelle impulsion à son activité à travers la création d'emploi à court et à long terme (via la formation professionnalisante). Afin de limiter tout phénomène spéculatif et tension autour d'une problématique aussi sensible que le foncier, le système mis en place sera mixte entre logements sociaux et propriété foncière via la logique de « parcelle sociale ».

Dans le contexte sahélien, l'architecture en terre est un patrimoine endogène; elle promeut l'utilisation de ressources naturelles propres, limitant les pertes liées à l'importation des produits étrangers, en s'autonomisant sur les productions locales et la production industrielle nationale ainsi que régionale. Le projet proposera un habitat, bâti sur un mode de construction en terre, adapté aux contraintes climatiques.

ACTIVITES:

R3.A1 *Collecte d'informations sur les mécanismes spécifiques de construction parmi la population visée pour intégrer des méthodes innovatrices proposées (activité que lie le résultat 2 avec le résultat 3) ;*

R3.A2 *Réalisation d'un guide pratique approfondi sur les méthodes de construction des bio-maisons d'architecture en terre ;*

R3.A3 *Diffusion du guide pratique ;*

R3.A4 *Information et communication appropriées sur la possibilité de formation parmi la communauté locale;*

R3.A5 *Au moins 250 travailleurs dans le secteur de construction recevront des formations sur la méthodologie de construction et les pratiques de l'architecture de terre et sur la vulgarisation de matériaux et modèles de construction adaptés au contexte du changement climatique ;*

R3.A6 *Construction de 500 maisons sociales en architecture de terre ;*

R3.A7 *Construction de 40 magasins en architecture de terre (activité que lie le résultat 1 avec les résultats 2 et 3) ;*

R3.A8 *Construction de 6 unités de transformation agro-alimentaire et de 2 centres de production locale d'aliment bétail (activité que lie le résultat 1 avec les résultats 2 et 3) ;*

R3.A9 *Construction d' 1 centre multifonctionnel (activité qui lie le résultat 4 avec les résultats 1 et 3) ;*

R3.A10 *Concevoir des outils de monitoring/évaluation pour comprendre et mesurer l'impact de l'action.*

R4: Les capacités de création d'entreprises et l'accès à l'information sur l'entrepreneuriat pour les jeunes filles et garçons dans les régions sont renforcés et améliorés.

Les universités au Niger sont des facteurs de levier économique et s'ouvrent à l'incubation d'entreprises, générant des emplois qualifiés et non qualifiés. Le réseau des 8 universités, dont celle de Tahoua créée en 2010 et celle d'Agadez ouverte en 2015, offre une chance inédite d'associer compétences nigériennes qualifiées et opportunités économiques pour les jeunes qualifiés et non qualifiés pour un développement endogène et durable, condition nécessaire pour un maintien des populations jeunes au Niger. Les filières « vertes » en rapport avec le projet sont toutes enseignées dans ces universités (agronomie, environnement, énergie renouvelables).

ACTIVITES:

R4.A1 *Mise en place d'un système de référence des opportunités avec l'ambition d'orienter sur les activités proposées par le projet dans les régions et les opportunités de formation/emploi, en partenariat avec les universités. Mise en fonction d'un centre multifonctionnel à Agadez (pour la construction voir R3.A9) ; une ferme école à finalité entrepreneuriale sur site de l'université d'Agadez consacrée aux énergies renouvelables (solaire et éolienne) à usage local ; une ferme école à finalité entrepreneuriale spécifique à l'agriculture en milieux arides et oasiens ;*

R4.A2 *Accompagnement des entrepreneurs ruraux et des autres secteurs productifs en développement de plans d'affaires, gestion d'entreprises (incubateur d'entreprise à Agadez) ;*

R4.A3 *Soutien à 40 initiatives d'entreprise (formation et projets de création d'emploi).*

R5: Les jeunes et femmes des zones de développement utilisent les services financiers et non-financiers nécessaires au lancement d'activités économiques durables et résilientes.

CBT: Zinder

ACTIVITES:

R5.A1 *Identification de la demande et l'offre des services financiers et non-financiers aux jeunes et aux femmes et montage institutionnel ;*

R5.A2 *Organisation de séances d'éducation financière adaptée aux besoins des groupes cibles en particulier les jeunes hommes et femmes ;*

R5.A3 *Soutien au développement de services financiers couplés avec l'éducation financière qui favorise l'innovation pour servir les besoins des jeunes et des femmes ;*

R5.A4 *Soutien à la mise en place d'un réseau de franchiseurs de services financiers digitaux.*

R5a: Des facilités d'appui financier sont établies.

SNV: Tahoua, Zinder

ACTIVITES:

R5a.A1 *Octroyer des subventions de démarrage (kit) pour l'équipement des initiatives (individuelles ou de groupes) créatrices d'emplois. Pour le démarrage des entreprises individuelles (auto-emploi), pour soutenir la prise de fonction de ceux/celles qui ont trouvé un emploi et pour soutenir les PME nouvellement créées ou renforcées, tout(e) participant(e) qui a bouclé(e) avec succès la session de formation (attestation et plan d'affaire simplifié, comme preuves en appui), bénéficiera d'un kit subventionné de démarrage. Cette subvention, obtenue selon des conditions d'octroi convenues et dont l'utilisation est vérifiable auprès des parrains, a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle à travers une prise en charge des coûts identifiés dans le plan d'affaires simplifié. La subvention est octroyée en lien direct avec les objectifs et les résultats attendus de l'Action. Le montant sera suffisamment consistant pour avoir un effet de levier au démarrage de*

l'activité professionnelle, mais il ne crée toutefois pas une dépendance, et ne constitue pas non plus une raison suffisante pour participer à la formation.

R5a.A2 *Faciliter l'octroi des subventions en cascade basée sur des résultats à des initiatives (individuelles, de groupes et des entreprises) créatrices d'emplois.*

R6: La maîtrise d'ouvrage des collectivités communales et régionales est renforcée.

SNV: Tahoua, Zinder

Il s'agit de valoriser les opportunités qu'offre la décentralisation en faveur de la participation citoyenne à la mise en œuvre et le suivi d'initiatives de développement local, qui contribuent à la création d'emplois et la stabilité sociale en rapport avec les enjeux de la migration. Ces activités vont être menées par la Direction Générale de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales (DG/DCT), du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses.

ACTIVITES:

R6.A1 *Organiser un atelier d'actualisation du guide d'élaboration du PDC en tenant compte de la problématique "Jeunes-Emplois et Migration". Cette étape est nécessaire pour une généralisation d'une approche harmonisée à l'échelle nationale.*

R6.A2 *Organiser des ateliers régionaux de renforcement des capacités au profit des Conseils Régionaux et des Communes sur la problématique "Jeunes-Emplois et Migration" en rapport avec la planification annuelle et la mise en œuvre des PDC.*

R6.A3 *Organiser des foras public communal de sensibilisation de la population et surtout des jeunes sur la problématique "Jeunes-Emplois et Migration". L'Action permettra de renforcer les compétences des collectivités territoriales en matière de reddition des comptes (restitution publique) sur la gestion des affaires publiques.*

R6.A4 *Procéder au suivi, collection et analyse annuel des résultats de la mise en œuvre des PDC en rapport avec la problématique "Jeunes-Emplois et Migration".*

R6.A5 *Attribuer un prix de performance aux communes qui ont mis en œuvre des PDC sensibles aux "Jeunes-Emplois et Migration".*

4.3. Groupes ciblés et bénéficiaires finaux

L'action cible surtout la population des communes situées au long des principaux axes migratoires au Niger, notamment dans les régions d'Agadez, Tahoua et Zinder. Les groupes ciblés principaux sont les jeunes, les jeunes femmes et les femmes cheffes de ménages qui, par manque d'opportunités et d'accès aux ressources locales et au capital, sont les plus sensibles aux mirages de la migration, soit interne soit internationale, et au phénomène de la radicalisation. Les bénéficiaires directs et indirects sont les suivants:

CTB:

- Bénéficiaires directs:

- Les groupes vulnérables dans 6 communes avec un accent sur les jeunes et les femmes (migrants en transit, réfugiés et déplacés internes; migrants de retour ou potentiels)
- 1 500 emplois/mois directs créés
- 4 000/375 000 bénéficiaires (directs/indirects) des investissements (50% femmes)
- 6 000 jeunes participent à la formation en gestion de l'argent et ouvrent des comptes d'épargne

- 1 500 jeunes accèdent au crédit et à la formation en gestion des dettes
- Bénéficiaires indirects:
 - Les populations de la région de Zinder et les familles des différents groupes de migrants

MAECI/DGCS:

- Bénéficiaires directs:
 - 6 000 emplois créés pour les producteurs qui exploiteront les terres aménagées (effets directs sur environ 42 000 personnes)
 - 10 000 personnes qui sont employées dans les travaux d'aménagements (effets directs sur 70 000 personnes)
 - 250 maçons manœuvres et techniciens de la construction (effets directs sur 1 750 personnes)
 - 500 ménages (effets directs sur 3 500 personnes) dans le secteur de la construction
 - 800 emplois (effets directs sur 4 800 personnes) dans les filières agro-sylvo-pastorales et dans les petites et micro entreprises, y compris la pêche
- Bénéficiaires indirects:
 - 800 000 personnes (population des zones ciblées)

SNV:

- Bénéficiaires directs:
 - 3 750 jeunes de 18-40 ans formés/coachés (40% femmes, 15% migrants de retour)
 - 126 entreprises, qui seront créées ou renforcées par les jeunes formés, dont 50 PME de production agro-pastorale, 38 PME dans la chaîne de valeur agro-pastorales, 13 PME de l'agro-alimentaire et 25 PME dans l'artisanat et d'autres métiers
 - 2 Conseils Régionaux (Tahoua, Zinder) et 24 communes
- Bénéficiaires indirects:
 - 26 250 personnes (membres de ménages des jeunes formés)
 - 33 OP faîtières, 2 Chambres Régionales d'Agriculture et 2 Chambres Régionales de Commerce
 - 2 130 444 citoyens des 24 communes ciblées

4.4. Analyse des parties prenantes

Les parties prenantes sont identifiables sur deux niveaux:

- le niveau institutionnel central et régional avec les Ministères et les autorités régionales et départementales, constituées par les Gouverneurs et les Préfets représentants de l'Etat, et les délégués régionaux des Ministères;
- le niveau local, notamment les élus, les instances de concertation communales et de développement déjà sur place, les représentants de la société civile, les autorités traditionnelles et le secteur privé.

Le Code Général des Collectivités Territoriales confère aux communes une compétence générale (assurer les services publics répondant aux besoins de la population et qui ne relèvent pas, de par leur nature ou leur importance, de l'Etat ou de la Région – Art. 20) et un large éventail de compétences spécifiques. Les communes, les départements et les services ministériels déconcentrés ont dès lors un rôle central à jouer pour favoriser un développement économique local durable qui réponde aux défis socio-économiques, sécuritaires, migratoires et environnementaux et climatiques

auxquels sont confrontés les groupes vulnérables et les migrants en transit, réfugiés et personnes déplacées.

Les institutions de microfinance, les opérateurs de téléphonie mobile (finance digitale), les fournisseurs de services (ex. énergétiques) et les banques locales sont autant d'acteurs nécessaires pour développer l'éducation financière et l'accès aux services financiers, appuyer le développement des micro, petites et moyennes-entreprises et renforcer le tissu économique des zones soumises à forte pression migratoire. Les coopératives agricoles, les chambres de commerce, les universités et les centres de formation fournissent quant à eux des opportunités de formation et mentorat en appui à la diversification économique.

Le programme sera mis en œuvre en partenariat avec (liste non exhaustive) : le Ministère de l'Economie et des Finances ; le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses ; le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; et les autorités locales. Le secteur privé (services financiers déconcentrés et opérateurs de téléphonie mobile) et les organisations de la société civile (associations de jeunes, groupements de femmes etc.) constituent les partenaires non-gouvernementaux du programme. De par leurs mandats les Ministères de l'Agriculture ; de l'Emploi, de la Formation Professionnelle ; de l'Aménagement du Territoire et de la Population ; des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine et des Nigériens de l'Extérieur doivent être associés pour répondre aux causes profondes de la migration irrégulière et contribuer à sa prévention dans le pays.

Les autorités religieuses et les chefferies traditionnelles (sultanat), les associations de jeunes, les groupements de femmes et les ONG, peuvent contribuer à apporter des réponses en termes de sensibilisation aux réalités de la migration irrégulière, aux risques liés aux activités illicites et aux opportunités à développer ou saisir sur place.

Les partenaires privilégiés du programme seront les structures pertinentes aux niveaux régionaux et locales ; des partenariats et des synergies seront développées avec les collectivités locales. Le programme visera à mettre en place des dispositifs de coordination et concertation avec les parties prenantes afin d'assurer une collaboration efficace. Les procédures et les mécanismes de ce dispositif de coordination seront définis au début du programme de commun accord.

4.5. Risques et hypothèses

Risques	Niveau E/M/F	Mesures d'atténuation
Coordination : manque de coordination/synergies des interventions de l'action (au niveau national et local)	Faible	Comité de pilotage commun Nomination de points focaux dans les ministères concernés et les 3 agences Une assistance technique sera recrutée afin d'assurer la coordination et cohérence des interventions
Sécuritaires : dégradation des conditions de sécurité dans les zones d'intervention -menaces terroristes	Elevé	Suspension des activités et adéquation aux consignes de sécurité des autorités locales et internationales (Gouvernement Nigérien, UE, Gouvernement belge/italien/néerlandais, ONU, ...) Les conditions de sécurité dans les zones d'intervention sont tenues en compte dans l'organisation de l'Unité de gestion du projet et

		des missions sur le terrain
Climatiques : effets de catastrophes naturelles (sécheresse ou inondations) dans les zones cibles qui compromettent les activités du projet, surtout liés à la gestion des ressources naturelles (ex. faible saison des pluies ne permettant pas le remplissage des mares et de la nappe phréatique superficielle)	Moyen	Etudes de faisabilité pour un diagnostic profond des sites Adaptation des activités selon les ressources naturelles disponibles durant les différentes saisons et dans les différentes régions
Sociales : manque de participation des autorités locales et/ou de la population locale lié à une surcharge d'activités ou absence de ressources humaines nécessaires	Faible	Explication du projet, planification des actions futures et implication des autorités locales et de la population bénéficiaire avant le commencement du projet Présence d'activités ayant un effet de levier puissant sur les revenus de la population cible Campagne de sensibilisation et plaidoyer pour l'appropriation de l'intervention
Administratives : (i) difficultés dans la mise en place du siège du projet (ii) difficultés de mise à disposition des fonds par l'administration pour l'exécution des activités sur le terrain (procurement)	Faible	(i) Création d'un siège séparé alloué au projet (ii) procédures d'achat allégées et coordonnées entre les parties. Détail du processus de procurement établi à priori dans un MoU Amélioration du cadre institutionnel et renforcement des capacités techniques de l'unité de gestion du projet
Techniques : difficulté dans l'approvisionnement/achat des matériaux nécessaires pour la mise en place des activités (ex. fermeture des frontières)	Faible	Les approvisionnements des matériaux sont assurés par des voies alternatives (achat des matériaux dans les autres pays de la région)

Les hypothèses pour la réussite du projet et de sa mise en œuvre sont:

- Il existe une véritable synergie/complémentarité des activités mise en œuvre par les 3 agences partenaires (CTB, MAECI/DGCS, SNV).
- Le lancement et la gestion d'un dialogue permanent entre tous les acteurs socio-politiques, les autorités décentralisées, les chefs traditionnels et autres parties prenantes.
- L'attention vers une approche de sensibilité et prévention des conflits qui augmente les facteurs de solidarité liant traditionnellement et culturellement les populations nigériennes.
- L'appui aux actions de développement local qui favorisent les opportunités d'emploi et de revenus sur les territoires et donc qui améliorent sensiblement les conditions de vie des populations.
- La contribution des communautés au foncier aménagé faisant partie des critères qui déterminent le quota des bénéficiaires sélectionnés dans les zones. Cette démarche vise à l'appropriation des résultats du projet et à éviter des contestations, des conflits ou des remises en cause des

décisions prises. Les terres récupérées seront octroyées aux bénéficiaires par un contrat de concession qui garantit aussi la mise en valeur et la pérennisation des infrastructures.

4.6. Questions transversales

Genre: Les femmes au Niger sont encore soumises à des facteurs économiques, politiques, socioculturels et sanitaires défavorables. Elles sont présentes dans tous les types de travaux (reproductif, productif, communautaire) et ont une plus grande charge de travail par rapport aux hommes en toute saison (surtout lorsque les hommes partent exode en période morte), et n'ont pas toujours accès aux ressources comme la terre et les équipements. La contribution des femmes à la société est pourtant indéniable et indispensable en termes d'éducation des enfants, de vie de famille et communautaires mais aussi en termes économiques. La reconnaissance du rôle des femmes comme actrices de changement et personnes d'influence et la reconnaissance de leurs droits à la prise de décision constitue un élément central de développement économique équitable et durable, à même de prévenir les migrations irrégulières. Le programme assurera une approche genre pour recueillir des informations sur les hommes et les femmes des communautés cibles afin d'informer les différents résultats et les stratégies genre à adopter. Les besoins spécifiques des bénéficiaires en particulier des femmes et des jeunes informeront les activités des résultats.

Jeunesse: Toutes les activités mises en œuvre par le programme prendront en compte les spécificités des différents groupes de jeunes locaux vulnérables pour adapter la réponse aux besoins spécifiques de protection et garantir l'appropriation des initiatives lancées pour la réinsertion socio-économique. Il s'agit donc de prendre en compte une génération de jeunes qui aspirent à s'émanciper des ordres sociaux et familiaux traditionnels, et qui remettent en question les modes de transmission de savoir et les choix d'orientation professionnelle et de résidence.

Personnes en situation de handicap: En raison des nombreux accidents sur la route migratoire, des conditions du voyage et des travaux très dangereux que les migrants exercent dans le pays de destination, une partie d'entre eux reviennent de la Lybie et de l'Algérie avec d'importantes blessures et/ou des handicaps. Ces migrants se trouvent dans une situation encore plus vulnérable étant donné qu'ils ne peuvent exercer que certains types d'activités professionnelles et ont souvent besoin d'assistance médicale adaptée. L'inclusion de ces personnes sera assurée dans toutes les activités.

Culture et patrimoine: Une attention particulière sera portée aux aspects de préservation et transmission de la tradition locale. Par exemple, la construction de logements s'inscrit dans une logique de réappropriation de technologies et techniques de construction propres au Niger. Au-delà, le modèle de constructions proposées permet d'assurer une température stable au sein des maisons et une meilleure ventilation de l'air que les maisons en « banco » traditionnelles.

Environnement: Le Niger n'est pas un pays qui représente une source d'émissions de gaz à effet de serre, mais au contraire un puits d'absorption net. Situé en bordure des zones arides du Sahara, le Niger subit de plein fouet les conséquences du changement climatique. Elaborée en 2013, la politique nationale en matière de changements climatiques (PNCC) d'adaptation a pour objectif global de contribuer au développement durable par la réduction des impacts négatifs des changements climatiques et pour objectifs spécifiques de renforcer les capacités d'adaptation des populations et de résilience des systèmes écologiques, économiques et sociaux aux changements climatiques et d'intégrer la problématique des changements climatiques dans les outils de planification des actions de développement socio-économique, à l'échelle nationale, régionale et locale. La prise en compte du changement climatique se situe au cœur du programme et est assurée par le biais d'activités spécifiques et transversales d'évaluations rapides des risques climatiques, environnementaux et vulnérabilités ; renforcement des capacités des acteurs locaux ; apprentissage

par la pratique ; prise en compte du changement climatique dans la prise de décision ; financement des surcoûts de l'adaptation ou des énergies renouvelables et sensibilisation.

Marqueurs de Rio

Marqueurs de Rio	Non ciblé	Objectif important	Objectif principal
Diversité biologique	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
Lutte contre la désertification	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
Atténuation du changement climatique	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>
Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>	x	<input type="checkbox"/>

5. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

5.1. Modalités de mise en œuvre

- Gestion indirecte – conventions de délégation ou de co-délégation avec:
 - o la Coopération technique belge (CTB) et UNCDF
 - o le Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale/Direction Générale de la Coopération au Développement (MAECI/DGCS)
- Gestion directe – contrat de subvention avec:
 - o l'Organisation néerlandaise de développement (SNV)
 - o contrat de service

Pour mettre en œuvre le présent programme, il n'est pas envisagé de conclure une convention de financement avec le pays partenaire.

5.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action est de 48 mois à compter de l'adoption par le Comité Opérationnel; la période au cours de laquelle les activités seront menées et les contrats et accords correspondants seront mis en œuvre est de 36 mois.

Le délai pour le démarrage opérationnel des actions de terrain sera de trois mois à partir de la signature des conventions de délégation/du contrat de subvention.

5.3. Mécanismes de mise en œuvre

Volet CTB (R1a, R1b, R5):

L'action sera mise en œuvre par la CTB et partiellement sous traitée/implémentée par UNCDF, partenaire de longue date en Afrique de l'Ouest. Un accord sera signé avec le gouvernement du Niger représentant les ministères et autorités locales concernés par l'action.

Volet MAECI/DGCS (R1, R2, R3, R4):

Le MAECI/DGCS mettra en œuvre l'action, sera responsable de la gestion administrative et comptable, et suivra directement la mise en œuvre de toutes les activités. Pour la mise en place des activités prévues, le MAECI/DGCS fera recours à des ONG internationales et/ou locales, œuvrant sur le terrain et ayant une expertise au Niger dans les domaines d'intervention spécifiques. La sélection des ONG sera effectuée par un appel d'offre sur la base de leur expérience sectorielle et leur présence effective dans les zones d'intervention.

Volet SNV (R1c, R1d, R2a, R5a, R6):

L'action sera mise en œuvre par un consortium de quatre partenaires: SNV (chef de file), Oxfam, APF et DG/DCT. La coordination globale sera assurée par SNV à travers une Unité de Coordination du Projet qui valorisera les expertises et les expériences des partenaires à travers une délégation des responsabilités sur une base géographique et technique: Sur le terrain des équipes régionales seront mises en place et dépendront de SNV (Tahoua) et d'Oxfam (Zinder). S'agissant de l'APF, il est chargé de la conduite des activités portant sur la production des connaissances et la mise au point et l'animation des plateformes et des foires. Le rôle de la DG/DCT consiste à fournir un appui-conseil aux collectivités régionales et communales afin de renforcer leurs capacités de maîtrise d'ouvrage.

5.4. Budget indicatif *

Résultats	CTB	MAECI/DGCS	SNV
R1	-	5 084 500	-
R1a	620 000	-	-
R1b	4 385 000	-	-
R1c	-	-	2 166 532
R1d	-	-	2 136 787
R2	-	517 700	-
R2a	-	-	124 027
R3	-	1 686 500	-
R4	-	1 717 600	-
R5	890 000	-	-
R5a	-	-	2 200 472 ²
R6	-	-	883 187
Gestion/Coordination (y compris coûts indirects)	845 000 ³	4 339 700 ⁴	1 311 728 ⁵
Communication et visibilité	80 000	539 000	69 790
Evaluation et audits	180 000	115 000	107 477
Total par organisation	7 000 000	14 000 000	9 000 000
Total du programme			30 000 000 EUR⁶

* le budget sera adapté en fonction du poids respectif donné à chaque résultat et à la coordination générale du programme.

5.5. Structure organisationnelle et gouvernance de l'action

Un comité de pilotage constitué des ministères centraux concernés, de représentants du secteur privé et de la société civile, de la Délégation de l'UE, de la CTB, du MAECI/DGCS et de SNV fournira une orientation et un appui technique au programme. Il se réunira au moins deux fois par an, avec des sessions extraordinaires en cas de besoin ; les réunions se tiendront à Niamey. Il s'agira

² Auxquelles s'ajoute la contribution par SNV à 536.706 EUR.

³ Dont équipe de coordination 387.056 EUR et coûts indirects 457.944 EUR.

⁴ Dont ressources humaines 2.269.130 EUR, voyages 249.900 EUR, équipement/fournitures 278.012 EUR, bureau local 316.200 EUR, autres coûts/services 53.600 EUR, imprévus 256.643 EUR, et coûts indirects 916.215 EUR.

⁵ Dont équipement/fournitures 399.139 EUR, bureau local 288.692 EUR et coûts indirects 623.897 EUR.

⁶ Auxquelles s'ajoute l'assistance technique financée via la TCF pour la coordination globale, le suivi/évaluation, et la communication/visibilité pour l'ensemble du programme.

d'un espace de réflexion et dialogue entre les donateurs et les autres parties prenantes du projet, où discuter, au-delà des activités, des stratégies à entreprendre pour la bonne poursuite de l'action.

Les trois volets seront mis en œuvre par des équipes distinctes qui coopéreront étroitement, notamment dans la région de Tahoua (présence italienne et néerlandaise) et celle de Zinder (présence belge et néerlandaise) afin d'y multiplier les synergies. Pour chaque volet, une équipe d'experts nationaux constituée de profils complémentaires sera mise en place dans les zones d'intervention. Une autre équipe, basée à Niamey, sera responsable de la coordination du projet, du dialogue et des partenariats au niveau central, de la coordination avec les partenaires du développement et de l'appui à la mise en œuvre.

Des accords spécifiques seront signés avec les parties prenantes (notamment les autorités centrales et locales) avant le lancement des activités, établissant le choix et la mise en valeur des terres, la création des infrastructures rurales nécessaires, la supervision et réalisation des travaux, la gestion des activités et les responsabilités à la base de la durabilité du projet. Des accords basés sur la performance seront établis de manière ciblée dans le cadre de certaines activités avec des prestataires de services financiers et les ministères concernés.

En outre, une équipe d'assistance technique à recruter par l'UE appuiera la coordination globale du projet et aidera les agences de mise en œuvre à coordonner leurs interventions sur le terrain y compris celles liées au M&E et à la communication et visibilité d'une part et à définir les lignes de base nécessaires à la mise en place d'un suivi des indicateurs de résultats et d'impact.

5.6. Suivi des résultats

Le suivi technique et financier courant de la mise en œuvre de la présente action est un processus continu et fait partie intégrante des responsabilités de l'opérateur de mise en œuvre. À cette fin, il doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer régulièrement des rapports d'avancement (au moins une fois par an) et un rapport final. Chaque rapport devra être adressé à la Délégation de l'UE au Niger pour rendre compte de la mise en œuvre de l'action, des difficultés rencontrées, des changements mis en place, ainsi que des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs correspondants, en utilisant comme référence la matrice du cadre logique. Le rapport final, narratif et financier, couvrira toute la période de mise en œuvre de l'action. La Délégation de l'UE au Niger peut effectuer des visites de suivi du projet, par l'intermédiaire de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés pour réaliser des contrôles de suivi indépendants.

Les objectifs, résultats et progrès de l'action seront communiqués et mis à jour de manière régulière par les partenaires de mise en œuvre via la plateforme de suivi du fonds fiduciaire.

5.7. Evaluation et audit

5.7.1. Evaluation et audit par la Commission européenne

La Commission pourra procéder à une évaluation finale pour l'ensemble de l'action et si jugée nécessaire, à une évaluation à mi-parcours (sur un ou plusieurs volets de l'action). Ces évaluations se feront par l'intermédiaire de consultants indépendants. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée pour résoudre les éventuels problèmes se présentant dans les volets évalués.

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. L'organisation et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

5.7.2. Evaluation et audit par les organisations

Un système de suivi-évaluation régulier sera mis en place afin de faciliter la gestion du projet en termes de pertinence, cohérence, efficacité, impacts et pérennité. Une évaluation interne sera réalisée à mi-parcours afin de mesurer l'impact et la pertinence des activités mises en œuvre par rapport aux objectifs initiaux. Selon les résultats de cette évaluation, des ajustements seront proposés afin d'améliorer l'efficacité de l'action dans son ensemble. Durant la phase de clôture du projet, une évaluation finale sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans la proposition de projet initial.

5.8. Communication et visibilité

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Pour la présente action, pour chacune des trois interventions il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué à la section 5.4 ci-dessus.

En ce qui concerne les obligations légales en matière de communication et de visibilité, les mesures seront mises en œuvre par la Commission européenne, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires de subvention et/ou les entités en charge. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans le contrat.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne ainsi que sur la base de toute autre instruction de la part de la Commission européenne.

Sans préjudices des provisions des contrats de mise en œuvre, la Commission européenne se réserve le droit de publier les résultats, les indicateurs et cibles du projet.

En dehors de la communication et visibilité prévues par chaque intervention, une assistance technique (à recruter et gérer par la DUE) est prévue pour l'ensemble du programme, dont l'objectif principal sera la connaissance des opportunités économiques découlant des interventions et des risques de la migration illégale par les populations cibles et celles vivant dans les zones de départ/d'intervention. Cette assistance technique sera entre autre en charge 1) d'élaborer le plan de communication transversal du programme, en concertation avec les partenaires impliqués, 2) concevoir, produire et diffuser des supports de communication et de sensibilisation autour des thématiques "Opportunités économiques au Niger" et "Risques migratoires" sous toutes leurs formes (flyers, web-série, émissions TV, radio, page Facebook, communiqués de presse sur le comité de pilotage, tee-shirts, etc.), 3) suivre l'impact des activités de communication sur base de l'élaboration d'un outil d'évaluation d'impact, 4) organiser la coordination de la communication au niveau du programme, en collaboration avec les points focaux communication des interventions.

ANNEXE 1. LETTRES DE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT DU NIGER

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la
Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses
DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROGRAMMATION

Niamey, le

22 AOUT 2017

№ . 2457

N° _____/MISP/DACR/DEP

LE MINISTRE D'ETAT,

A

Monsieur le Coordonnateur
Régional du Bureau de l'UN
Capital Development Fund
pour l'Afrique de l'Ouest et
du Centre

Objet : Projet de création d'emplois et d'accès en faveur d'une économie durable et adaptée au changement climatique de Zinder.

Réf. : V/L n°230-2017/MS/IM/AB du 13 juillet 2017.

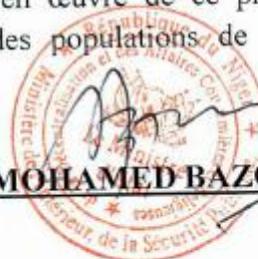
Faisant suite à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le projet cité en objet cadre avec les priorités du Gouvernement formulées dans le Programme de Prévention et de Lutte contre la Migration Irrégulière.

Toutefois, l'analyse de la fiche du projet révèle quelques insuffisances parmi lesquelles je citerai :

- l'omission de certains ministères tels que les Ministères de la Défense Nationale, de la Justice, de l'Hydraulique et l'Assainissement, de l'Agriculture et l'Elevage ;
- et l'absence d'une revue à mi-parcours.

Sous réserve de la prise en compte des insuffisances ci-haut mentionnées, je marque mon accord pour la formulation et la mise en œuvre de ce projet qui contribuera sans nul doute à assurer un bien-être des populations de la zone d'intervention.

MOHAMED BAZOUM



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès



CABINET DU
PREMIER MINISTRE

N° **02460** /DIRCAB/PM/CNEDD

Niamey, le **26 OCT 2017**

Le Directeur de Cabinet Adjoint

Président du CNEDD

A

**Monsieur le Directeur de la
Coopération Italienne à
Ouagadougou- Burkina Faso**

**Objet : Demande d'appui pour le financement du projet :
Initiative « Durabilité de l'Environnement et Stabilisation
Economique sur la Route de Transit (D.E.S.E.R.T.) ».**

Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous adresser tous les remerciements du Premier Ministre, Chef du Gouvernement du Niger pour les multiples appuis que la Coopération Italienne ne cesse d'apporter aux populations nigériennes plus précisément dans le cadre du Développement rural et la lutte contre la désertification, dégradation des terres et sécheresse. Les résultats des interventions antérieures, notamment la mise en œuvre des Programmes/Projets tels que, « le Projet Intégré de Keita (PIK) » ; « le Programme de Développement Local de l'Adder Doutchi Maggia (PDL/ADM) » et « le Fonds Italie-CILSS Lutte Contre la Désertification pour la Réduction de la Pauvreté au Sahel (FLCD/RPS) » ne sont plus à démontrer.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur, je ne cesse de vous renouveler la reconnaissance des plus hautes autorités de mon pays et vous signaler une fois encore le fort intérêt que le Gouvernement du Niger porte précisément sur le projet de « Durabilité de l'Environnement et Stabilisation Economique sur la Route de Transit (D.E.S.E.R.T.) », défini par la Coopération Italienne et soumis pour financement au Fonds Fiduciaires d'Urgence pour les Migrations de l'Union Européenne.

Ce projet permettra, sans nul doute, de contribuer efficacement au développement socio-économique des zones ciblées, notamment les régions de Tahoua (Départements de Tahoua, Keita, Birni N'Konni et Abalak), Zinder (Départements de Magaria et de Matameye), et Agadez (Départements de Tchirozérine, Ingall et Aderbissinat), par la création d'emploi, la formation et l'insertion professionnelle notamment de jeunes filles et garçons, à travers la promotion d'initiatives de développement socio-économique et l'accompagnement de l'investissement productif, de manière à leur permettre de participer efficacement à la lutte contre la désertification, dégradation des terres et sécheresse.

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE
PUBLIQUE, DE LA DECENTRALISATION ET DES
AFFAIRES COUTUMIERES ET RELIGIEUSES

DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION
ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



Niamey, le 29 MAI 2017

La Ministre Déléguée

A

Monsieur le Représentant
Résident de la Délégation
de l'Union Européenne au
Niger

N° 1524 /MISP/D/CAR/DGDCT

Objet : Soutien au projet «Les jeunes
entreprennent et s'emploient au Niger».

Monsieur le Représentant Résident,

J'ai l'honneur de vous informer que mon attention vient d'être attirée par un Programme dénommé «Les jeunes entreprennent et s'emploient au Niger» développé par un consortium d'ONG néerlandaises dont Oxfam Niger, Agri-profocus et SNV Niger en tant que lead.

Ce programme vise, entre autres, l'insertion de manière directe et en quatre (4) ans de six mille (6.000) jeunes de 18 à 40 ans dont 40 % de femmes et 15 % de migrants rapatriés ou retournés des pays de destination, avec une projection de 42 000 bénéficiaires indirectes, sur quatre (4) régions à savoir Agadez, Tahoua, Zinder et Diffa.

Je constate que ce programme ambitionne d'accompagner fortement les actions du Gouvernement conformément à sa politique en matière de migration. En effet, la stabilité socio-économique et la croissance inclusive sont essentielles à la création d'opportunités pour les femmes, les jeunes et d'autres groupes défavorisés afin qu'ils ne soient pas tentés par la migration à l'étranger.

J'apporte donc mon entière adhésion à ce Programme et je vous demande de bien vouloir lui accorder une attention particulière en vue de sa concrétisation.

Veuillez accepter, Monsieur le Représentant Résident, l'assurance de ma haute considération.

MME MAIZOUMBOU HAPSATOU DJIBRILLA





REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

Ministère de l'Entreprenariat des Jeunes

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU SUIVI ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DES
JEUNES ENTREPRENEURS

Niamey, le

Le Ministre

N° _____/MEJ/SG/DSAPJE

À

Madame la Représentante pays de
SNV au Niger

Réf: V/L n° 0...../CM2017 du 15 mai 2017

Objet : Lettre de soutien

Madame la Représentante,

En réponse à votre lettre citée en référence, J'ai l'honneur de vous informer que je donne mon accord favorable au consortium dont vous portez le leadership pour soumettre le projet de programme dénommé " les jeunes entreprennent et s'emploient au Niger" au « TRUST FUND » de l'Union Européenne.

Aussi, compte tenu de l'engagement de mon département ministériel dans la création et la promotion des petites et moyennes entreprises des jeunes comme alternatives à la migration, mes services techniques compétents restent-ils disponibles pour vous accompagner dans la formulation et la mise en œuvre dudit projet le cas échéant.

Veuillez agréer Madame la Représentante, l'expression de ma très haute considération.

IBRAHIM ISSI F'ADOU



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progress



MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ORIENTATION
ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLES

Niamey, le 25 MAY 2017

Le Ministre

A

Madame la Représentante Pays
de SNV – Niger

N° 01801 /MEP/T/SG/DGOIP

Niamey

Réf : V/L N° 44 /CM/2017 du 15 mai 2017

Objet : Lettre de soutien – « Programme Les jeunes entreprennent et s'emploient au Niger »

C'est avec grand intérêt que mes collaborateurs et moi avons étudié la Fiche d'Actions du Programme « Les jeunes entreprennent et s'emploient au Niger » conçue par le consortium Direction Générale des Collectivités Territoriales, OXFAM – Niger, Agri – Profocus et SNV – Niger à soumettre au TRUST FUND de l'Union Européenne.

Cette initiative du consortium à travers votre leadership vise globalement à assurer la stabilité socioéconomique et la croissance économique inclusive dans les zones migratoires du Niger par l'augmentation de l'auto emploi pour les jeunes, réduisant ainsi la migration interne et externe.

Le Programme « Les jeunes entreprennent et s'emploient au Niger » permettra ainsi de démontrer qu'il est possible d'assurer une meilleure insertion professionnelle des jeunes dans une dynamique partenariale d'acteurs non gouvernementaux et étatiques pour permettre un développement socio-économique durable.

En tant qu'acteur institutionnel principal de l'orientation et de l'insertion professionnelles, j'apporte tout le soutien de mon département au Programme « Les jeunes entreprennent et s'emploient au Niger » à travers la note conceptuelle du Programme portée à notre connaissance.

Mon département s'engage donc à collaborer avec votre consortium et à conforter la mise en œuvre du plan d'actions. Le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques mettra à disposition ses ressources et ses moyens disponibles. J'invite les bailleurs des Fonds, appuyant la politique gouvernementale du Niger en général et la Délégation de l'Union Européenne en particulier, à examiner ce projet avec une grande attention.

Solidairement.

Ampliation :

MI/SP/D/ACR.....1 Copie.

ARRIVEE	26-05-17
NOE R DOSSIER	656
VISAS	
CHARGE DOSSIER	BD-
COPIE	

TIDJANI IDRISSE ABDOULKADRI





REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

Ministère de la Jeunesse et des Sports

SECRETARIAT GENERAL

Direction Générale de la Jeunesse et de l'Éducation

Permanente

DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE
ET DES COLLECTIVITES EDUCATIVES

Am

Niamey, le 17 MAI 2017

Le Ministre

N° 0466 / MJ/S/SG/DGJ/EP/DVA/CE

A

Madame la Représentante Pays
de la SNV-NIGER.

Niamey

Objet : Soutien

REF. V/L n°0../CM/2017 du 15 mai 2017.

Madame la Représentante,

En réponse à votre lettre ci-dessus référencée, j'ai l'honneur de vous informer que le développement du programme « Les jeunes entreprennent et s'emploient au Niger » coïncide très opportunément avec la conception par mes services d'un projet de promotion de l'entrepreneuriat social des organisations de jeunes pour le développement local durable au Niger.

A cet effet, je vous demande de recevoir ici tout notre soutien politique et technique de cette initiative louable à la hauteur de votre grand engagement à appuyer le développement de notre pays en général et la jeunesse en particulier.

Je vous saurai gré des dispositions que vous voudriez bien faire prendre avec mes services afin de partager les efforts nécessaires à l'atteinte des résultats escomptés.

Veillez agréer, Madame la Représentante, l'assurance de ma considération distinguée et ma disponibilité permanente.

KASSOUM MOCTAR



ANNEXE 2. DOMAINES THEMATIQUES DU FONDS FIDUCIAIRE

Domaine thématique 1: Développement économique et emploi	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Appui à l'entrepreneuriat, aux MPE/PME et au secteur informel, notamment en faveur des jeunes et des femmes	x	<input type="checkbox"/>
Appui au développement des zones de croissance économique	<input type="checkbox"/>	x
Renforcement des compétences professionnelles et techniques et amélioration de l'employabilité des jeunes filles et garçons	x	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 2: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural et résilience	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<input type="checkbox"/>	x
Production, productivité, valorisation et commercialisation des produits agricoles	x	<input type="checkbox"/>
Infrastructures de proximité (désenclavement, maîtrise de l'eau agricole etc.)	x	<input type="checkbox"/>
Gestion durable des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques	x	<input type="checkbox"/>
Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement, cadre de vie et accès aux services de base (santé, éducation etc.)	<input type="checkbox"/>	x
Domaine thématique 3: Gestion de la migration	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Prévention de la migration irrégulière et lutte contre la traite des êtres humains	<input type="checkbox"/>	x
Droit d'asile, migration légale et mobilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Synergies entre migration et développement (soutien aux initiatives des diasporas)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide au retour et à la réintégration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des frontières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 4: Gouvernance et prévention des conflits	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Renforcement de l'état de droit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prévention des conflits et de la radicalisation	<input type="checkbox"/>	x
Renforcement des capacités en soutien à la sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNEXE 3. MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

Les activités, les produits escomptés et l'ensemble des indicateurs, avec leurs cibles et leurs valeurs de référence qui figurent dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans modification de la décision de financement. La matrice indicative du cadre logique évoluera au cours de la durée de vie de l'action: des lignes supplémentaires seront insérées pour énumérer les activités, de même que des colonnes supplémentaires pour les objectifs intermédiaires (étapes), s'il y a lieu, et pour rendre compte des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs.

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence (si disponible)	Cibles (si disponible)
Objectif global	Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations en s'attaquant aux causes profondes des migrations irrégulières et des déplacements forcés, en accroissant les opportunités économiques, le développement local et l'égalité des chances à travers une gestion durable de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'emploi - Niveau de revenus des femmes, des jeunes et global - Valeur ajoutée agricole - Index de l'inégalité des genres - Réduction des flux (nets) de migration irrégulière depuis le Niger vers l'Europe - Perspectives économiques d'emploi et de réinsertion professionnelle améliorées pour des jeunes de 18 à 40 ans, y compris des femmes (40%) et des migrants de retour (15%) - Revenus monétaires des jeunes (hommes et femmes) 	<ul style="list-style-type: none"> World Bank Gouvernance Index Statistiques nationales UN Gender Inequality Index (GII), OECD Social Institutions and Gender Index (SIGI) 	

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Objectif spécifique</p>	<p>Contribuer à l'emploi dans l'immédiat et à l'inclusion des populations les plus économiquement vulnérables (jeunes, femmes, sans-emploi, ménages ruraux) par le développement d'une économie locale durable et adaptée au changement climatique dans des zones de transit, départ et refuge dans les régions d'Agadez, Tahoua et Zinder.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois directs et indirects créés dans la zone d'intervention (désagrégées par sexe et âge) - Valeur des crédits productifs octroyés dans la zone d'intervention - Valeur des investissements (directs et indirects) dans la zone d'intervention - Nombre d'entreprises renforcées ou créés - Nombre des jeunes ayant obtenu un droit d'usage sécurisé sur une parcelle de terre - Nombre de communes où l'opinion des citoyens sur la gestion des affaires publiques a connu une évolution positive de +40% - Un fond d'appui aux subventions en cascade basée sur des résultats est fonctionnel 	<p>Statistiques nationales Base de données Régionales, Départementales et Communales Rapport d'activités DRA, DR Elevage, DR environnement</p>	<p>6 000 personnes autour des mares sont en mesure d'exploiter, de façon durable, les terres aménagées dont au moins 4 000 sont jeunes et femmes, avec des effets directs sur au moins 42 000 personnes</p> <p>10 000 personnes sont employées dans les travaux d'aménagement hydro-agricole avec des effets directs sur au moins 70 000 personnes</p> <p>800 emplois (y compris pêche) dans les filières agro-sylvo-pastorales et dans les petites et microentreprises avec des effets directs sur au moins 4 800 personnes</p> <p>3 750 jeunes, dont 1 500 femmes et 563 migrants de retour, disposent d'un plan d'affaires et de plus d'aptitudes pour une autonomie économique</p> <p>2 785 (auto-)emplois durables (dont 1 114 femmes et 418 migrants de retour)</p> <p>50 PME production agro-pastorale ; 38 PME chaîne de valeur agro-pastorale ; 13 PME agro-alimentaire ; 25 PME artisanat et autres métiers</p> <p>350 557 € pour 126 PME</p>
---	---	---	--	---

Résultats	<p>R1: Les opportunités d'emploi, soit dans l'immédiat, soit à moyen/long terme, dans les secteurs clés de la valorisation agro-sylvo-pastorale sont augmentées à travers la réalisation d'aménagements pour la gestion rationnelle des ressources naturelles avec une approche de transition vers l'agro écologie.</p> <p>R1a: Des zones de développement en faveur d'une économie durable et adaptée au changement climatique sont créées et vont générer des investissements en faveur des populations.</p> <p>R1b: Des infrastructures structurantes et résilientes, notamment au changement climatique, sont réalisées en HIMO via des chantiers écoles et des chantiers d'insertion.</p> <p>R1c: Les compétences de vie et professionnelles des jeunes sont renforcées.</p> <p>R1d: Des auto-emplois et des emplois sont créés dans les secteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'artisanat et des métiers.</p> <p>R2: Le développement de l'aménagement foncier permet aux communes d'améliorer la gestion de l'espace urbain et de renforcer la mobilisation interne des ressources.</p> <p>R2a: L'accès à la terre des jeunes est facilité.</p> <p>R3: Les opportunités d'emplois dans le secteur de la construction bioclimatique et à faible impact environnemental sont renforcées à travers des formations spécifiques et la construction de logements sociaux.</p>	<p>R1-4:</p> <ul style="list-style-type: none"> # familles autour des mares en mesure d'exploiter, de façon durable, les terres aménagées # personnes employées dans les aménagements # ha aménagés pour des activités productives # d'hectares lotis et de nouveaux quartiers établis et lotis # maçons, manœuvres et techniciens de la construction formés # maisons construites # centres de transformation/commercialisation intégrés, fonctionnant avec des énergies renouvelables, qui sont productifs # emplois dans le maraîchage créés # initiatives liées aux métiers manuels et techniques mises en place # emplois dans la pisciculture créés <p>Existence d'un mécanisme de référencement vers les activités du projet et la création d'entreprise</p> <p>R1a:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Nombre de personnes participant aux analyses, à la planification et au suivi de la mise en œuvre des investissements (désagrégées par sexe et âge) •Nombre d'emplois*mois directs créés (désagrégées par sexe et âge) •Nombre de bénéficiaires des investissements (désagrégées par sexe et âge) •Valeur des investissements dans la zone d'intervention •Performance des communes (selon la méthodologie d'évaluation de la performance) <p>R1b:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Valeur des investissements réalisés 	<p>CTB:</p> <p>350 personnes (50% femmes) participant aux analyses, à la planification et au suivi de la mise en œuvre des investissements</p> <p>1500 emplois*mois directs créés</p> <p>4 000/375 000 (50% femmes) bénéficiaires (directs/indirects) des investissements</p> <p>215 000 EUR valeur des investissements dans la zone d'intervention</p> <p>6 000 jeunes bénéficient de formation en éducation financière et ouvrent des comptes d'épargne</p> <p>1 500 jeunes accèdent au crédit et à la formation en gestion des dettes</p> <p>MAECI/DGCS:</p> <p>1 000 ha sont aménagés pour des activités productives autour de 4 mares</p> <p>1 000 m de diguettes de rétention et seuils de ralentissement</p> <p>4 puits pastoraux</p> <p>Réhabilitation d'un total de 1 000 m de profondeur des puits pastoraux et villageois</p> <p>10 000 m de clôtures</p> <p>50 km de couloirs de passage/axes de transhumance et d'espace pastoraux balisés</p>
------------------	--	---	---

	<p>R4: Les capacités de création d'entreprises et l'accès à l'information sur l'entrepreneuriat pour les jeunes filles et garçons dans les régions sont renforcés et améliorés.</p> <p>R5: Les jeunes et femmes des zones de développement utilisent les services financiers et non-financiers nécessaires au lancement d'activités économiques durables et résilientes.</p> <p>R5a: Des facilités d'appui financier sont établies.</p> <p>R6: La maîtrise d'ouvrage des collectivités communales et régionales est renforcée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Nombre de personnes formées à l'occasion de la réalisation des investissements (désagrégées par sexe et âge) •Nombre d'emplois*mois directs créés (désagrégées par sexe et âge) <p>R1c:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation / coaching sur les compétences de vie de base et technico-professionnelles <p>R1d:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Nombre de plateformes de mise en ligne des marchés mise en place et fonctionnel •Nombre des foires régionales sur "jeunes et emplois" organisé •Nombre des plateformes d'apprentissage des jeunes et des PME mise en place et animé <p>R2a:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Nombre de jeunes ayant un droit d'usage reconnu par un acte <p>R5:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Nombre de personnes qui bénéficient d'éducation financière (désagrégées par sexe et âge) •Nombre de personnes qui accèdent aux services financiers (désagrégées par sexe et âge) •Nombre de personnes qui accèdent aux services non-financiers (désagrégées par sexe et âge) <p>R5a:</p> <ul style="list-style-type: none"> •Nombre de subventions en cascade basée sur des résultats attribuées <p>R6:</p> <ul style="list-style-type: none"> •% de PDC révisés et discutés lors des foras 		<p>50 km de pistes de désenclavements réalisées</p> <p>Au minimum deux nouveaux quartiers sont établis et lotis, inclusion des nouveaux masters plans des quartiers dans les nouveaux plans de développement communal, 50 hectares lotis</p> <p>6 centres de transformation/commercialisation intégrés sont productifs</p> <p>30 magasins de proximité pour agriculture</p> <p>Au moins 250 maçons, manœuvres et techniciens de la construction sont formés et construisent les maisons sociales</p> <p>500 maisons construites</p> <p>6 mares empoisonnées</p> <p>100 personnes formées dans les domaines agro-sylvo-pastorale et fonciers</p> <p>40 initiatives liées aux métiers manuels et techniques sont mises en place</p> <p>1 incubateur d'entreprise et orientation vers les activités du projet est créé à Agadez</p> <p>2 fermes écoles à Agadez</p> <p>SNV:</p> <p>3 750 jeunes, dont 1 500 femmes et 563 migrants de retour, sont formés</p> <p>1 plateforme avec page web par région</p>
--	--	---	--	--

		populaires •% de PDC prenant en compte la jeunesse, l'emploi et la migration •Nombre de kit de subvention au démarrage attribué		1 plateforme d'apprentissage, avec 1 page active par région 126 PME dotées d'une subvention en cascade
--	--	---	--	---